L'EX

IMP

RÉPONSE

RELATIVE À

L'EXPLORATION FAITE PAR M. BLAIKLOCK

Du Territoire

ENTRE QUÉBEC ET LE LAC SAINT JEAN.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Toronto:
IMPRIMÉE PAR LOVELL ET GIBSON, FRONT STREET.
1850.

1850
(26)

97835

RÉPONSE

A UNE ADRESSE de l'assemblée législative à son excellence le gouverneur-général, datée le 27 juin, 1850, "pour une copie de rapport de toute exploration faite "par M. Blaiklock, ou aucune autre personne, d'au-"cune partie du territoire situé entre Québec et le lac "St. Jean,—et aussi copie des instructions données à "M. Blaiklock."

Par ordre,

J. LESLIE,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 18 juillet, 1850.

Rapport de M. George Duberger sur la ligne d'exploration entre Chicoutimi et le lac St. Jean.

A F. W. BLAIKLOCK, écuyer,
Député-arpenteur-provincial,
Québec.

MONSIEUR,—Conformément à la réquisition de Joseph Bouchette, écuyer, député-arpenteur-général, à moi transmise par votre lettre du 1er avril dernier, me demandant un rapport détaillé de toutes mes opérations dans l'expédition du lac St. Jean, avec les esquisses que je puis avoir faites, etc., etc., etc.

Et comme vous m'informez aussi que pour le présent vous n'exigez que les notes d'arpentage et le rapport sur la ligne d'exploration depuis Chicoutimi jusqu'au lac St. Jean, je prends la liberté de vous informer que, le 24 avril dernier, j'ai transmis

les notes d'arpentage que l'on demande, et que je vous envoie ci-annexé mon rapport sur la ligne d'exploration entre Chicoutimi et le lac St. Jean.

RAPPORT.

Le 13 janvier, 1848, j'ai parti une ligne de compas depuis l'embouchure de la rivière Chicoutimi dans une direction vrai Ouest (N. 70° O. mag.) suivant mon instrument.

Le 11 mars suivant j'atteignais les bords du lac St. Jean, à environ six milles à l'Est du poste de commerce de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson, à l'embouchure de la rivière Metaubetchoan.

La distance chaînée entre l'embouchure de la rivière Chicoutimi et les bords immédiats du lac St. Jean est de trente-quatre milles et soixante-et-neuf chaînes.

Quant à cette ligne, j'ai à remarquer qu'ayant transmis, comme je l'ai déjà dit, mes notes d'arpentage, je suis sous l'impression qu'il est inutile pour moi de répéter à toutes les trois ou quatre chaînes les observations qui sont entrées dans mon livre de notes. Je résumerai donc mille par mille, depuis le premier jusqu'au dernier, et, à la fin, je ferai des remarques générales sur toute la distance.

1er mille.—Mon point de départ a été celui que M. Blaiklock a pris sur la glace pour arpenter la rivière du Saguenay depuis Chicoutimi jusqu'au lac St. Jean, etc., etc., etc. Tous deux nous sommes partis en même temps, chacun pour ses opérations différentes,—lui sur la glace et moi à travers les bois, dans la vue de relier nos opérations quelque part sur le lac St. Jean.

Presqu'immédiatement en partant (à la huitième chaîne) je rencontrai un rocher élevé et un côteau de terre, ayant six chaînes de la base au sommet, puis une suite régulière d'un terrein brisé et ondulé, formant autant de vallées, coulées, côteaux et profondeurs plus ou moins considérables, offrant occasionnellement des rochers granitiques en différentes directions.

Le sol que l'on trouve dans ces vallées, etc., est bon néanmoins ; de la marne jaune et noire avec une bonne partie d'argile.

Le bois qu'on y voit est le cèdre, le peuplier, le tremble, le merisier noir et blanc, la sapinette et quelques aulnes, et des broussailles qui prédominent et qui sont généralement très épaisses.

2e mille.—Pour le sol et pour le bois ce mille est à peu près le même que le premier; le terrein est généralement brisé, les vallées sont plus profondes et se croisent en différentes directions, s'étendant presque toutes dans une direction Nord et Sud.

Le bois diffère un peu; point de cèdre, mais quelques pins blancs à la place, et de qualité inférieure, vu que les meilleurs ont déjà été coupés pour les établissements qui font le commerce de bois; ce qui reste, bien que rejeté comme peu propre à faire des madriers, peut faire des planches. Outre le pin, on y rencontre quelques fois du frêne.

3e mille—Commence par une légère montée de 19.50 chaînes. Puis se présente un rocher élevé de 15 pieds perpendiculaires qui coupe la ligne et s'étend à plusieurs milles à droite et à gauche. La ligne continue alors à travers un terrein brisé jusqu'à la quarantième chaîne, puis prend un niveau qu'elle garde jusqu'à la fin. Le sol est le même que ci-dessus décrit; bois mêlé; le bouleau noir et blanc augmente.

4e mille.—En sortant du troisième mille je remarque que le bois dur augmente, mais en commençant celui-ci je trouve qu'il devient plus rare, pour ne paraître qu'à la quarante-cinquième chaîne, la ligne étant de niveau pendant presque toute cette distance; puis une vallée, moyennement profonde et large de deux chaînes, la traverse; puis nous continuons dans un terrein assez uni où le bois dur se présente de nouveau.

5e mille—Diffère du dernier en ce qu'il se trouve brisé par de petits côteaux et de petites coulées tellement mêlées les unes aux autres que l'on ne peut pas même en constater la direction. Depuis la 60e jusqu'à la 75e chaîne il est extrêmement bouleversé et rocheux. Même sol que ci-dessus. Le bois d'épinette y prédomine.

6e mille—Est une continuation de côteaux, profondeurs, coulées, terreins coupés et rochers à droite et à gauche. Depuis la 45e jusqu'à la 50e chaîne le terrein devient uni, puis il se brise de nouveau jusqu'à la 77e chaîne; et redevient uni jusqu'à la fin. Le

bois n'est pas plus uniforme que la surface du terrein ; en certains lieux on rencontre quelques arbres de bois dur, mais le bois mou est de beaucoup prédominant.

7e mille.—En général ce mille ressemble au dernier pour le bois et le sol. Le terrein penche vers le Saguenay (à droite) qui, je crois, se trouve à 35 ou à 40 chaînes d'ici. A la 68.75 chaîne on traverse la rivière des Sables, large d'une chaîne, direction générale N. et S. ; bordée de rochers granitiques. A l'Est est une légère pente. A l'Ouest une montée rapide sur une hauteur de rochers qui, de ce côté, suivent la rivière pendant quelque temps sans paraître cependant s'étendre bien au Sud.

Il paraîtrait qu'à quelques chaînes au sud de cette ligne, le pays devient uni sur chaque côté de la rivière, présentant ainsi et par rapport à la bonne qualité du sol (sur lequel croît des forêts de bois mêlé de grosseur et qualité excellentes) depuis une jusqu'à trois rangées d'établisements ; quant à la longueur, je n'ai pu la constater. Ce terrein a été tout récemment exploré par des personnes qui veulent y former des établissements agricoles, et qui ont à cette fin demandé au gouvernement de leur vendre une grande étendue de terrein sur les deux côtés de cette rivière (rivière des Sables). Les pétitionnaires qui se sont formés en compagnie, divisée en 200 actions de £12 10s. chaque, attendent maintenant de jour en jour la réponse du gouvernement pour commencer le défrichement ; et il paraît qu'ils n'attendront pas longtemps, parce que plusieurs d'entre eux ont déjà commencé en attendant.

Cette rivière est très peu profonde, au moins dans cette saison de l'année (26 janvier) ; à l'endroit où je l'ai traversée avec ma ligne il ne paraissait pas y avoir plus de quelques pouces d'eau.

Depuis l'autre côté, la ligne continue dans une grande vallée, direction E. et O. environ ; cette même vallée est traversée de nouveau dans différentes directions par de plus petites vallées, et le terrein est brisé, ce qui forme des ravines, des descentes et des montées, et des côtes latérales jusqu'à l'extrémité de ce mille, où nous avons trouvé un bois mêlé et clair.

8e mille—Commence mieux que le précédent jusqu'à la 22.50 chaîne ; il est uni et couvert de bois mêlé, et le sol, autant que j'ai pu le constater dans les endroits où les racines étaient ren-

versées, est un composé de terreau noir, de marne et de terre glaise. Les arbres sont clairs et plus hauts qu'aucun de ceux que j'ai encore rencontrés ; à la distance mentionnée plus haut (22.50 chaînes), nous avons traversé une vallée de 7.50 chaînes de large, avec plusieurs autres plus petites dans le voisinage, formées par la nature bouleversée du sol aux environs.

Depuis la 30e jusqu'à la 62e chaîne le terrein est uni, puis viennent de nouvelles vallées, des ravines et des descentes et des montées. Le sol est de la même description que ci-dessus, si ce n'est qu'il y a peu de terreau noir, et, outre le bois déjà mentionné, on y rencontre encore quelques pins blancs rares.

9e mille—Diffère beaucoup de tous les précédents, vu qu'à l'exception d'une légère vallée, large de 5 chaînes, située entre les 10e et 15e chaînes, le reste de ce mille est tout-à-fait de niveau. Le sol est un mélange d'une terre glaise et d'une marne molle et riche,—les bois sont clairs et consistent en peupliers, tremble, bouleaux noirs et blancs, aulnes et quelques broussailles. On peut juger de la supériorité du sol par la grosseur à laquelle est parvenu le bois ci-dessus mentionné.

10e mille.—Jusqu'à la 40e chaîne, même bois et même sol que ci-dessus ; alors la ligne suit le sommet d'un rocher à gauche, parallèle à la ligne pendant 40 chaînes. En profondeur ce rocher est irrégulier 15 à 20 chaînes depuis son sommet, et il laisse voir un pays plat dans toutes les directions pour une distance considérable et qui parait s'étendre encore plus au Sud.

11e mille.—A la 5e chaîne de ce mille, nous abandonnons l'étendue de belles terres comprises dans les deux milles précédents, et rencontrons un terrain brisé, des côteaux, des ravines et des rochers.

A la 63.50 chaîne nous traversons un petit lac bien peu profond de 7 chaînes de long et 5 de large. Au Sud et à l'Est de gros rochers le bordent, au nord, un terrein bas et marécageux, composé principalement de terreau noir ; le bois est principalement de l'épinette noire.

La ligne continue alors à monter par des rochers et des côtes latérales.

12e mille.—Mauvais partout, des côteaux, des rochers et un ter-

rein bouleversé ; cependant entre tous les rochers nous trouvons que le sol est composé d'une marne riche. Quelques arbres de bois dur sont tout ce que nous rencontrons ça et là.

Après la 50e chaîne le terrein devient plus égal, mais alors le sable prédomine, le bois est généralement petit, et nous rencontrons encore quelques rares pins blancs.

13e mille—Ne diffère point du dernier, même pays raboteux depuis le commencement jusqu'à la fin. A la 45e chaîne nous traversons un ruisseau de 10 chaînons de large, coulant vers l'Est.

14e mille.—De niveau jusqu'à la 20e chaîne et quelques fois ondulé. J'aurais dû dire auparavant que depuis la 12e chaîne jusqu'à la 20e nous sommes dans un marais d'épinette bien peu boisé. Puis nous rencontrons nos vieilles connaissances, des côteaux, des ravines, des vallées, des coulées et un terrein ondulé et brisé. Du haut de l'un des rochers, j'ai pu m'assurer que le marais ci-dessus mentionné s'étend vers le Sud, en s'élargissant à mesure que les distances augmentent.

Depuis la 40e chaîne jusqu'à la fin de ce mille nous rencontrons quelques fois de petits érables et de petits frênes.

15e mille.—Il se présente encore un léger changement de niveau jusqu'à la 70e chaîne ; sol inférieur, boisé principalement en petite épinette et en broussailles.

Depuis la 30e jusqu'à la 80e chaîne tout n'est que montées et descentes, et cela principalement sur des rochers qui s'élèvent et s'étendent à droite et forment des côtes latérales à gauche.

En montant de nouveau sur les rochers, j'ai remarqué que vers le Sud-Ouest le pays est de beaucoup plus avantageux, qu'il parait plus uni et mieux boisé.

16e mille.—Jusqu'à la 23e chaîne le terrein est de niveau, puis nous touchons aux bords peu élevés d'un petit lac qui n'a qu'une chaîne de large, mais 22 de long ; prend sa source au Nord, large de 10 chaînons, et se décharge vers l'Ouest ; les bords opposés sont des rochers brisés.

A la 25e chaîne nous traversons un autre ruisseau qui nourrit un autre petit lac à notre gauche ; nous étions vis-à-vis la 41e chaîne, et à 6 chaînes de la ligne. Ce lac a environ 10 chaînes

de long et cinq de large, direction E. et O. A la 58e chaîne nous avons traversé sa petite décharge, se dirigeant vers le Sud. Depuis la distance mentionnée en dernier lieu jusqu'au bout de ce mille le pays devient mauvais et brisé.

17e mille—Continue le même, à la 21e 50 chaînes nous traversons un petit ruisseau ou petite rivière de 50 chaînons qui se dirige vers le N. E. A la 30e chaîne nous suivons une côte latérale de rochers à notre droite. Dans le voisinage nous trouvons de l'épinette rouge et des sapins élevés et quelques fois des broussailles épaisses. A gauche le pays s'améliore, mais tout-à-coup dans la ligne, entre la 50e et 80e chaîne, il devient aussi mauvais et aussi âpre que jamais.

18e mille—Pas aussi rempli de côteaux que le précédent. Le bois est en général plus assorti, et des différentes qualités déjà mentionnées ; le sol est aussi le même.

19e mille.—Jusqu'à la 15e chaîne—passable, seulement à la 12e chaîne nous traversons un petit rocher, mais depuis la 15e jusqu'à la 28e 50 chaîne, le terrein est aussi mauvais que jamais, puis il vient de niveau jusqu'au 40e, puis viennent des rochers brisés et ondulés ; nous avons traversé un petit ruisseau qui alimente un petit lac, de 12 chaînes sur 15, à 20 chaînes à notre droite, et se déchargeant à l'Est par un autre ruisseau.

En traversant le ruisseau ci-dessus cité, nous montons immédiatement un rocher de 30 pieds de hauteur et presque perpendiculaire, après quoi, le reste de la distance est presque tout en terrein brisé et sol rocailleux, formant continuellement des montées et des descentes. Le bois est comme avant.

Ce mille de la ligne, passant sur un terrein plus élevé que les environs, m'a donné l'occasion de remarquer qu'à quelques chaînes à droite et à gauche le pays a une bien meilleure apparence.

20e mille—Commence par une descente graduelle jusqu'à la 33e 50 chaîne, puis nous traversons un grand ruisseau de 55 chaînons de large, très tortueux et bordé de saules et d'aulnes.

A un mille et demie à l'Est de la ligne, ce ruisseau tombe dans une petite rivière de 1 et 2 chaînes de large, qui prend sa source plus à l'Est, court à l'Ouest puis au Sud-Ouest, puis vient de nouveau vers le Nord, jusqu'à ce qu'il tombe dans le Saguenay (près du chantier à bois de Boulanger). Sur cette même rivière

(qui n'a pas de nom), à divers endroits, se trouvent des centaines de billots de sciage qui devront être descendus avec les eaux du printemps.

A la 59e chaîne nous traversons un autre petit ruisseau qui court aussi vers l'Est. Jusqu'à la 65e chaîne, le pays parait assez beau sous le rapport du sol et du bois qui est mêlé et clair. Puis nous tombons encore sur un terrein âpre, rocheux et brisé.

21e mille—Descend une hauteur assez considérable, formant quelque fois une côte latérale à droite. A la 9e chaîne nous traversons l'extrémité supérieure d'un petit lac, très étroit au fonds et presque circulaire à l'autre extrémité, vu qu'ici il a 10 chaînes de large, pendant qu'au fonds, (où la ligne le coupe), il n'a que trois chaînes, et comme il y a trois chaînes de la ligne au fonds, et douze jusqu'à l'autre extrémité, la longueur de ce lac est de 15 chaînes.

La source et la décharge de ce lac sont l'une et l'autre très petites et très étroites, elles passent entre deux rochers ; la première vient de Sud-Ouest, la seconde va au Sud-Est.

Sur l'autre rive la ligne continue sur un terrein bien rude ; à la 24e chaîne elle monte sur un rocher, et en rencontre le sommet à la 25e chaîne. Là, à cet endroit même, je rencontrai des difficultés résultant de l'attraction locale de 15° Sud, laquelle ne se faisait plus sentir à la 31e 50 chaîne ; la dite attraction se faisait sentir différemment sur trois différents compas—deux compas portatifs, le mien (un compas d'arpentage ;) les deux premiers marquaient, l'un 12° 50′, l'autre 13°, et le mien 15°, que j'acceptai comme correct.

A la 55e chaîne nous traversons un autre rocher isolé qui donne des montées et des descentes et des côtes latérales ; du haut de l'une des élévations nous avons eu une autre vue du pays environnant qui à meilleure apparence qu'aucune autre partie depuis le commencement de la ligne. Le lac St. Jean parait à 10 ou 12 milles de distance.

22e mille.—Tout paraît maintenant s'améliorer vu que ce n'est qu'à la 77e chaîne que j'ai rencontré un espace de terrein brisé ; le sol est mêlé ainsi que le bois, on y rencontre du bouleau noir et blanc, de l'épinette petite et passable, du frêne, des broussailles et quelques pins blancs.

23e mille.—Pas aussi uni que le dernier, vu que nous traversons occasionnellement des terreins brisés et ondulés formant quelques légères côtes ; le sol et le bois sont les mêmes, excepté que je n'ai pas vu de pins blancs dans ce mille.

24e mille.—A la 8e chaîne l'attraction locale s'est d'abord fait sentir de 1°, puis graduellement de 10°, elle a cependant cessé tout-à-fait à quelques chaînes de là. J'ai de nouveau traversé quelques parties de terrein brisé, mais de peu d'importance ; le sol est à peu près le même,—terre glaise, argile et marne. Le bois est le même qu'au dernier mille.

25e mille—Commence par un terrein brisé et ondulé, ondulé seulement depuis la 10e jusqu'à la 15e chaîne, après quoi il est principalement de niveau bien qu'occasionnellement brisé jusqu'à la 77e chaîne, et va en s'élevant légèrement jusqu'au dernier.

Le sol est encore un composé de marne riche. Le bois—bouleau noir et blanc, épinette petite et grosse, aune et des broussailles comme ailleurs.

26e mille—Continue légèrement en montant jusqu'à la 15e chaîne, puis se brise jusqu'à la 45e, après quoi il devient de niveau ; à la 55e chaîne nous entrons dans un marais d'épinette dans lequel nous continuons jusqu'à la fin de ce mille.

Dans le marais, le sol est un composé de marne et de terreau noir; le petit bois se trouve comme dans le mille précédent —mêlé, mais nous y trouvons de plus l'épinette rouge.

27e mille—A une apparence bien meilleure encore, seulement à la 68e chaîne, nous rencontrons un espace de terrein légèrement brisé, puis nous entrons dans une vallée dans laquelle nous continuons jusqu'à la 80e chaîne ; le sol est le même sans le terreau noir ; le bois est aussi mêlé, dur et mou. A la 55e chaîne nous rencontrons un pin blanc ça et là.

28e mille.—A la 2e chaîne nous traversons un petit ruisseau qui va vers le Nord, puis le terrein se brise un peu jusqu'à la 10e chaîne, après quoi le mille est de niveau jusqu'au bout ; sol très riche—bois mêlé comme avant.

29e mille.—De petites ravines jusqu'à la 5e chaîne, (puis de niveau jusqu'à l'extrémité du mille); ici nous entrons dans un marais de cèdre ; sol—terreau noir, terre glaise et argile. Le bois est comme avant, plus—de gros cèdres.

30e mille.—Maintenant nous nous appercevons facilement que plus nous approchons du lac St. Jean, plus le pays paraît beau. Ce mille est tout de niveau, et, outre le bois mentionné ci-dessus, nous avons du frêne en plus grande quantité que jamais. Le sol est riche en marne molle, noire et brune, et l'on ne rencontre pas une seule pierre dans aucune direction. Le bois, j'oubliais de le dire, est clair et offre des espaces entre les différents arbres.

31e mille.—Donner une description de ce mille serait répéter celle du dernier ; la seule différence que j'aie remarquée est dans le bois qui est plus gros.

32e mille—Diffère plutôt des deux ou trois derniers. Depuis la 4e chaîne jusqu'à la 51e, presque tout en terrein brisé ; alors nous avons une descente rapide, seulement jusqu'à la 58e chaîne où nous montons pour rentrer dans le terrein brisé. A la 70e chaîne, des ravines profondes jusqu'à la 77e ; puis des descendes rapides et le terrein brisé jusqu'au bout. Ça et là, dans les terreins brisés, nous rencontrons quelques endroits rocheux, mais en général, le bois et le sol sont de la même description que ci-dessus.

33e mille—Tout-à-fait de niveau ; à la 7e chaîne nous touchons aux bords de la Belle-Rivière, large de deux chaînes, aux rives basses d'alluvion. Dans ce même endroit, qui, je suppose, doit à 1½ être mille de l'embouchure, cette rivière court Nord et Sud. Le sol dans les environs est certainement le plus riche que l'on puisse trouver à plusieurs milles dans toutes les directions. C'est une couche épaisse d'alluvion sur de l'argile et de la terre forte, et ce sol s'améliorera continuellement par les inondations annuelles du lac St. Jean qui remonte une grande partie de cette rivière (3 milles, d'après ce que l'on me dit) et qui couvre une grande étendue sur chacune de ses rives de trois à quatre pieds d'eau jusque vers le 20 juin généralement, laissant chaque année une nouvelle couche d'alluvion.

Dans le fait, si l'on ne prend des moyens d'empêcher les eaux de s'étendre autant sur le sol, cette partie ne sera peut-être plus propre qu'au foin qui, dans plusieurs endroits, pousse naturellement ; mais même, si cet endroit n'était propre qu'au foin, il serait bientôt en grande réquisition, car ces terres ne peuvent pas

rester longtemps dans l'état sauvage où elles se trouvent. Il est peut-être à propos de remarquer que plusieurs personnes prétendent qu'il est tout-à-fait possible d'arrêter cette inondation.

En général, la Belle-Rivière coule dans une large vallée, quelquefois de 2½ milles de large, dans laquelle nous trouvons les espèces de bois suivantes: bouleau noir et blanc, orme, frêne, peuplier, tremble, plaine, épinette, pin, des aulnes immensément longs et des broussailles; généralement le bois est clair et entre les arbres nous rencontrons souvent du foin de 6 à 7 pieds de hauteur.

Partie du 34e mille.—A la 69e chaîne j'arrivai aux bords du lac St. Jean après avoir rencontré le même sol que dans le mille précédent.

A la 28e chaîne, nous avons traversé un ruisseau de 30 chaînons de large, très tortueux et allant de l'Est à l'Ouest, et nous l'avons traversé de nouveau à la 29e chaîne, puis à la 31e; puis nous l'avons abandonné continuant dans la même direction générale jusqu'à ce que, suivant toutes les apparences, il tombe dans la Belle-Rivière. J'ai raison de croire que ce ruisseau est la rivière des Aulnets. A la 54e chaîne nous traversons un marais de 6 chaînons de large et 20 de long; de là jusqu'à la 69e chaîne, (les bords immédiats du lac St. Jean,) nous n'avons eu qu'à traverser une chaîne étroite de rochers qui séparent la vallée ci-dessus mentionnée des bords du lac St. Jean.

Des bords du lac St. Jean (34 milles et 69 chaînes de mon point de départ) dans la direction N. 21° O. (magnétique) à une distance de trois chaînes et 7 chaînons, j'atteignis le pieu de station de M. Blaiklock, marqué 67.

Par les opérations susdites j'avais relié mon arpentage à celui que M. Blaiklock avait fait dans cette partie du pays. Je considérai donc mon devoir rempli, et ce soir-là même, (11 mars, 1848,) avec tout mon parti, je partis pour le poste de commerce de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson, à l'embouchure de la Rivière Metaubetchoan; là je remarquai que mon instrument variait de 17° a l'ouest.

Le 14 du même mois, je laissai le lac pour m'en revenir à Murray Bay, où j'arrivai le 21.

Je reste, monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé,) GEORGE DUBERGER.

REMARQUES.

1re. D'après ce que j'ai dit plus haut, il n'est pas nécessaire que j'ajoute qu'il ne serait pas avantageux de suivre rigoureusement ma ligne pour tracer un chemin de communication entre Chicoutimi et le lac St. Jean.

2e. On voit que depuis le point de départ jusqu'au 21e ou 22e mille, presque toute cette distance traverserait des terres brisées, des vallées, des ravines, des montées et des descentes et des rochers, constituant autant d'obstacles pour un bon chemin de communication.

3e. J'ai donc à remarquer que la direction adoptée pour cette ligne (No. 70 O. mag.) s'est trouvée suivre une hauteur régulière, formant à peu près la hauteur des terres entre le Saguenay et un plateau dans les environs du lac Kanogomi, et autres lacs de moindres dimensions.

4e. Les terres en général sur la rive Sud du Saguenay, entre Chicoutimi et le lac St. Jean, s'élèvent en différentes hauteurs, plus ou moins difficiles, jusqu'à ce que l'on atteigne à une certaine distance à angles droits, où généralement nous rencontrons un pays uni et un sol fertile.

5e. Comme j'ai occasionnellement exploré à droite et à gauche de la ligne, j'ai toute raison de supposer que la ligne se trouvait passer dans les environs au sommet des hauteurs mentionnées ci-dessus, et je suis donc sous l'impression que l'on pourrait tracer un bon chemin sur un sol uni et cultivable entre le lac St. Jean et les établissements de Chicoutimi en explorant les terres qui se trouvent à mi-chemin environ entre ma ligne et le lac Kanogomi. Je me suis occasionnellement assuré que si cette ligne avait été partie à quelques chaînes plus à gauche, dans une direction de quatre ou cinq degrés plus au Sud, les difficultés que

j'ai souvent rencontrées auraient été évitées et j'aurais en même temps touché au lac St. Jean à quelque point plus rapproché du poste à Metaubetchoan, ce qui je crois était l'intention des instructions.

6e. D'après ce que j'ai pu remarquer, joint aux informations que j'ai recueillies, les environs de la Belle-Rivière, sur les bords du lac St. Jean, offrent les terres les plus propres à former les premiers établissements sur le lac. Un township tracé dans cette section serait bientôt établi avec avantage, vu que le sol et la localité ont déjà attiré l'attention des *squatters* qui, dans l'intention d'en prendre bientôt possession, ont écrit leurs noms sur des arbres et des pôteaux, sans égard à la régularité à observer dans les lots à leur direction. Ces mesures ne manqueront certainement pas de jeter les *squatters* et le gouvernement dans l'embarras, le trouble et des frais inutiles. On pourrait cependant l'éviter si le gouvernement jugeait à propos d'ordonner l'arpentage d'un township dans cette partie du pays ; par ce moyen l'on éviterait, pour la suite, la confusion et les embarras qui résulteront nécessairement de ce que les lots sont divisés d'une manière irrégulière, et la colonisation régulière s'en ferait presqu'immédiatement.

En disant que la colonisation s'en ferait presqu'immédiatement, je parle d'après la connaissance que j'ai qu'un grand nombre de personnes, (comme je l'ai déjà dit,) ont écrit leurs noms, et qu'un grand nombre d'autres personnes se préparent actuellement à en faire autant avec l'intention sincère, j'ai raison de le croire, de s'y établir.

(Signé,) GEORGE DUBERGER.

Murray Bay, 15 mai, 1848.

(Copie.)

RAPPORT *de* M. GEORGE DUBERGER, *assistant dans l'exploration d'une ligne pour un chemin de communication depuis l'extrémité Ouest du comté de Stoneham (derrière Québec) jusqu'au lac St. Jean, tirée en* 1847–48, *par* F. W. BLAIKLOCK, *écuyer, arpenteur-provincial, par ordre du département des terres de la couronne, qui m'a ordonné de transmettre le présent rapport à* M. BLAIKLOCK.

F. W. BLAIKLOCK, écuyer, A. P.,
Québec.

MONSIEUR,—Le 27 août, 1847, j'ai reçu des ordres du département des terres de la couronne, en date du 23 du même mois, qui, entre autres choses, m'informe que des instructions vous ont été adressées pour explorer la ligne qui doit être tirée depuis Stoneham (derrière Québec) jusqu'au lac St. Jean, dans lesquelles je suis nommé explorateur pour examiner le pays, etc., etc., etc.

1. Le 31 août, 1847, je fis les préparatifs nécessaires que je pouvais faire ici, et laissai Murray Bay le 1er septembre suivant—arrivai à Québec le 4—et m'annonçai à M. Blaiklock; le 6, nous continuâmes à faire nos préparatifs qui étaient déjà bien avancées par M. Blaiklock; ces préparatifs et les grosses pluies continuelles nous empêchèrent d'être prêts à partir avant le 15 au soir du même mois.

2. Le 16 M. Blaiklock, M. Wallace, (porteur de chaîne), et moi, laissâmes Québec pour Valcartier, rendez-vous du reste du parti qui nous rejoignit le lendemain matin.

3. Tout le parti était alors réuni et était composé de M. Blaiklock, M. Wallace et moi-même, avec neuf voyageurs—six pour la ligne et trois pour explorer le chemin en contemplation,—quand le dit service exigerait ce nombre.

4. En sus de ceux qui sont ci-dessus mentionnés, il y avait quelques charretiers qui transportaient les provisions et autres choses appartenant à l'expédition, jusqu'à la distance que le permettrait l'état du chemin, dans le voisinage de la Roche Plate, chez un cultivateur nommé Cashon, où nous arrivâmes ce soir là;—nous mîmes en sûreté les effets dont nous n'avions pas immédiatement besoin, et plantâmes notre tente pour la première fois.

5. Samedi, le 18, après que M. Blaiklock eut fait divers arrangements pour le transport ultérieur du reste des provisions et pris les autres précautions nécessaires, le parti se rendit, avec les instruments d'arpentage, au point de départ—l'encoignure Ouest du township de Stoneham, auprès du lac Laurent, où nous arrivâmes le soir; M. Blaiklock, ayant immédiatement trouvé le pôteau qu'il cherchait, commença ses observations.

6. Dimanche, le 19, il constata que la latitude de l'endroit était de 47° 0′ 29″; le tracé de la ligne commença le lendemain (20), dans la direction astronomique N. 15 O.; ce jour-là et le jour suivant tout le parti fut employé sur la ligne.

7. Le 22, accompagné d'un homme, je me rendis dans les environs du point de départ de la ligne, pour y choisir le terrein d'exploration qui devait former la base d'un chemin entre Québec et le lac St. Jean.

8. A cette fin je me rendis, à un demi mille en arrière de la ligne, à un endroitsur les bords de la rivière Huron, qui me parut avoir déjà été choisi pour construire un pont sur cette rivière, ce point étant aussi l'extrémité du chemin de communication dont on se sert pour aller de Québec à ces endroits; je partis de cet endroit et, traversant la propriété d'un cultivatenr du nom de Daly, je commençai le tracé du chemin.

9. Avant de rapporter progrès, il peut être nécessaire que je dise ici—que, malgré mes efforts et ceux de M. Blaiklock pour obtenir quelques renseignements sur le pays que nous avions à traverser, nous avons été invariablement désappointés.

10. De la rivière Huron (mon point de départ) aux bords de la rivière Jacques Cartier, ça et là on rencontre des cultivateurs ou des *squatters* anglais ou canadiens, auxquels, ainsi qu'il est ordinaire dans ces circonstances, nous demandâmes des informations sur les environs; mais nous trouvâmes qu'en général ces bonnes gens sont aussi ignorants sur ce qu'il y a au-delà de leurs lots de terre (et même souvent pas si loin) que nous l'étions nous mêmes sur les personnes établies sur la rive Sud du Jacques Cartier: plusieurs d'entre eux n'avaient jamais traversé la rivière, bien que dans cet endroit elle soit très étroite —disons de une à une chaîne et demie—en sorte que leurs informations étaient très limitées, ou ne se bornaient qu'à des on dits.

11. Quant aux sauvages qui formaient partie de nos voyageurs (les sauvages de Lorette), ils avaient bien chassé dans différentes parties du pays, mais pour tout cela ils ne connaissaient rien sur la route que nous allions faire, ni sur les environs à plusieurs milles, car leur terrein de chasse était dans une direction toute contraire.

12. On m'avait dit qu'à Trois-Rivières, je pourrais me procurer une personne qui connaissait parfaitement bien le pays en question,—j'y allai donc, mais je revins sans avoir réussi.

13. A Lorette on aurait pu en trouver qui nous auraient été plus utiles que ceux que nous fûmes forcés de prendre, mais les gages que M. Blaiklock était autorisé à donner d'après ses instructions étaient loin d'être égales à leur demande.

14. Parmi nos hommes il n'y en avait qu'un du nom de André, métis de Lorette, qui pût nous donner quelques espérances qu'une fois avancés dans l'intérieur du pays nous pourrions peut-être traverser quelques endroits qu'il aurait déjà parcourus dans ses excursions de chasse.

15. Le premier départ de la ligne n'était rien moins qu'encourageant, le pays environnant n'offrant qu'un aspect montagneux, difficile et bouleversé, ainsi que le plan de M. Blaiklock et mes esquisses le feront voir.

16. On verra d'après ce que j'ai dit que le tracé d'un chemin à travers un pays absolument inconnu était une entreprise importante et difficile, surtout pour des personnes qui le traversaient pour la première fois. Les montagnes nombreuses par lesquelles la ligne devait passer laissaient quelques fois entre elles des vallées de différentes longueur et largeur que, souvent après les avoir visitées, l'on abandonnait par rapport aux obstacles imprévus et insurmontables qu'ils offraient au chemin en contemplation—et cela, parfois, après deux ou trois jours d'exploration—ce qui nous fit faire beaucoup de fausses routes et me fit perdre beaucoup de temps ; mais il n'en fut pas ainsi pour tirer la ligne qui, malgré les aspérités et les désavantages excessifs des localités et les autres obstacles trop nombreux pour que je les relate ici, avança graduellement, chose due à l'habilèté extraordinaire de l'intrépide conducteur qui rencontra et surmonta avec le plus grand sang froid possible les obstacles et les misères les plus sérieuses.

17. D'après ce que j'ai dit on verra que, pour l'espace que j'ai parcouru en formant partie de l'expédition, le tracé et la ligne ont tous deux passé par un pays extraordinairement difficile—et que j'ai toujours choisi les endroits les plus avantageux pour remplir les devoirs qui m'étaient imposés.

18. L'esquisse ci-jointe et les suivantes donneront, autant que possible, une idée de ce pays. En même temps, je prendrai la liberté de faire remarquer que mes distances ont été obtenues d'une manière différente, par conjecture, et que mes directions ont été prises avec un compas portatif, sujet, comme de raison, à diverses variations causées par les attractions locales ou d'autres causes ; ces considérations, je l'espère, expliqueront d'une manière satisfaisante les erreurs dans la latitude ou les points de départ, ainsi que dans les distances que l'on pourra peut-être remarquer en comparant l'arpentage régulier qu'a fait M. Blaiklock avec mes opérations toutes de hasard et d'évaluation.

19. Mes distances réunies depuis la rivière Huron jusqu'à la rive Sud du Jacques Cartier sont de 6 milles 20 chaînes et 50 chaînons, dans une direction générale N. 1° E. magnétique, où je suis parvenu à un endroit très propre à la construction d'un pont, 20 chaînes environ à l'Est de la ligne ; des pièces de bois de 60 pieds de long toucheraient au roc sur les deux rives.

20. On pourrait aisément faire un chemin depuis la rivière Huron jusqu'à cet endroit ; toute la distance se trouve dans une espèce de vallée de largeur inégale ; sol riche, bien boisé, bois mêlé et très gros généralement ; il y a quelques côteaux de peu d'importance, quelques ruisseaux de 6 à 10 chaînons. La seule côte importante serait en descendant les bords de la rivière Jacques Cartier pour arriver à l'endroit du pont ci-dessus mentionné, sur la propriété d'un cultivateur (canadien quoiqu'anglais de nom) du nom de Price, le tracé du chemin passant à l'encoignure Ouest de sa maison ; et le bois propre à la construction de ce pont se trouve aux environs.

21. Il se trouve entre la rivière Huron et le Jacques Cartier quelques lots de terre en partie défrichés appartenant, comme je l'ai déjà dit, à des familles anglaises ou plutôt irlandaises et canadiennes qui ne paraissent pas avoir fait de grands progrès dans le défrichement. Je ne saurais en donner la raison puisque ces

gens reconnaissent eux-mêmes que le climat et le sol sont également bons et avantageux ; cependant on y parcourt de longues distances sans voir un seul arbre qui ait été abattu. La plus grande distance à laquelle j'ai été de la ligne durant cet espace a été pour 2¾ milles sur la ligne, 22 chaînes à l'Ouest, et pour 4½ milles 34 chaînes à l'Est, afin d'éviter des rochers, des lacs, des ruisseaux et des côteaux élevés ; ne m'étant servi de la ligne que pour 20 chaînes environ entre le second et le troisième mille à cause de ces obstacles.

22. Du 22 septembre au 7 octobre nous avons pu terminer nos travaux sur la rive Sud du Jacques Cartier ; notre tente et nos effets ont alors été transportés sur la rive Nord où j'avais déjà été en reconnaissance.

23. La direction générale du Jacques Cartier, dans le voisinage du site du pont est N. 60° E., très difficile et rapide, le courant est très dangereux par rapport à une quantité de pierres grosses et petites répandues dans toutes les directions, ce qui permet aux voyageurs de choisir différends endroits pour traverser la rivière d'un bord à l'autre. Dans la partie d'en haut cette rivière est divisée en plusieurs branches.

24. La rive Sud est certainement très escarpée, mais la rive Nord l'est encore plus, une chaîne élevée de montagne de granite en forme les rives ; et du haut de ces montagnes, aussi loin que l'œil peut se porter, au Nord, à l'Est et à l'Ouest, on apperçoit une étendue considérable de pays couvert de montagnes élevées et stériles, dont le sommet de granite est le plus souvent laissé à nu, et fait voir d'un seul coup-d'œil que tout le pays est stérile et inhabitable à cause du sol invariablement rocailleux et couvert de roche. Une autre preuve de la stérilité du sol sont les arbres nombreux que le vent à renversés dans toutes les directions et qui laissent voir la couche mince et légère du sol qui couvre la surface de cette région de rochers, telle que les petites épinettes et les sapins qui constituent tout le bois de ces régions ne peuvent résister aux vents ordinaires de l'automne.

25. Après beaucoup de recherches je choisis une vallée du côté de l'Est et j'y arrivai en suivant une étendue basse et unie de terres entre la rivière et les montagnes adjacentes ; la trouvant avantageuse, je continuai le tracé du chemin dans cette

direction jusqu'à l'entrée de la vallée, 2 milles et 30 chaînes depuis l'endroit du pont, dans la direction générale Nord 50° Est.

26. Depuis ce jour jusqu'au 11 octobre, j'ai gardé un, quelques fois deux sauvages pour explorer un passage à l'Est et à l'Ouest, non seulement pour continuer le chemin mais encore pour pouvoir être en état de parvenir aux environs de la ligne ; j'ai fini par réussir.

27. La direction générale des vallées ci-dessus mentionnées est Nord, et passe entre deux rangées de montagnes et même par une montée graduelle jusqu'aux bords de trois lacs presque contigus les uns aux autres ; savoir, les lacs St. Thomas, St. Vincent et St. Guillaume éloignés d'environs deux milles et demie de l'entrée de la vallée ou des bords du Jacques Cartier.

28. Vu que ces lacs se trouvent dans une vallée (située presque Est et Ouest) et que les eaux du printemps inondent considérablement les environs, je n'ai pu faire passer le tracé du chemin entre les deux premiers (le St. Thomas et le St. Vincent) mais je l'ai fait passer sur la décharge très étroite du troisième (le St. Guillaume) dans le second, qui est très peu profonde et si étroite qu'il suffira d'un pont de 30 chaînons.

29. Dans cet endroit particulier j'ai constaté que la somme des différentes distances était de treize milles et dix chaînes depuis la rivière Huron, et trois milles et demi à l'Est de la ligne ; pour parvenir à ce passage entre les deux lacs on rencontre à l'entrée de cette vallée plusieurs côtes longues et courtes, plus ou moins fortes, des côtes latérales, des montées et des descentes, mais rien qui soit impraticable ; mais depuis l'endroit du pont, sur le Jacques Cartier, on ne voit point d'endroit qui soit le moins du monde propre à un établissement.

30. Depuis cette dernière station, ma 17e à l'Est de l'endroit du pont, j'ai conduit le tracé vers l'Ouest à environ 50 chaînes, puis étant parvenu à la partie la plus basse de la rangée de montagnes ci-dessus mentionnées qui bordent le Jacques Cartier, au moyen de quelques courtes stations à droite et à gauche, se montant à trente-huit chaînes et demie, je parvins à éviter le sommet de cette rangée de montagnes.

31. Cette dernière montée sur ces rochers sera escarpée, difficile et dispendieuse, mais praticable néanmoins, et c'est en même temps le seul endroit dans les environs à plusieurs milles qui m'ait permis de rejoindre le voisinage de la ligne.

32. Cette chaîne de montagne passée, l'on entre dans une autre vallée qui s'étend vers l'Ouest à peu près dans la direction N. 74° O., d'une largeur irrégulière, disons de 40 à 100 chaînes, et longue d'environ deux milles et un quart,—le sol est une riche marne brune ou jaune; le bois—épinette, sapin, bouleau noir et blanc, et les broussailles qui ne manquent jamais, le tout étant de haute crue; à l'exception ça et là de quelques endroits où le terrein est brisé on peut dire que cette vallée est comparativement unie; je dirigeai le tracé jusqu'à son extrémité Ouest, vers une coulée qui, entre les autres montagnes, forme une petite vallée où je pénétrai le 18 octobre avec le chemin, au moyen de six courses à droite et à gauche, d'une longueur plus ou moins grande, se montant en tout à 1 mille et 16 chaînes. Je parvins sans difficulté au sommet de cette rangée de montagne, ce qui faisait ma 35e station depuis l'endroit du pont sur le Jacques Cartier et à environ 17 milles et 7 chaînes de mon point de départ sur la rivière Huron, et vis-à-vis, 12 milles et 24 chaînes sur la ligne qui passait ces montagnes dans une vallée difficile, profonde et brisée, à une distance d'environ 35 chaînes à l'Ouest de ma dernière station. Sur ma droite, à des distances inégales, se trouvait une autre chaîne de montagnes stériles se dirigeant vers N. 12° O.

33. La base de ces dernières montagnes formait un bas-fonds inclinant vers le Nord; ce qui répondait à mon but pour tracer le chemin; le sol en est stérile, couvert de pierres et de rochers détachés, d'arbres nombreux que le vent a renversés, en somme néanmoins, suffisamment uni pour continuer, savoir, 36e station, N. 15° O. 60 chaînes; 37e station, N. 20° O., 42 chaînes, 38e station, N. 2° O., (direction générale,) 122 chaînes montant presque toujours; l'extrémité de cette station m'a conduit sur les bords d'une petite rivière que nous appelâmes rivière à l'Eau Morte, la ligne ne se trouvant qu'à quelques chaînes à l'Ouest sur ses 15 milles; mes distances se montaient à 19 milles 71 chaînes et 50 chaînons.

34. La rivière à l'Eau Morte a 4 ou 5 pieds de profondeur—

un fonds de sable, des rives bien basses, environ 1¼ chaîne de large, et si peu de courant qu'il est même difficile de dire qu'il y en ait,—ce qui explique le nom que nous lui avons donné.

35. Le pays environnant est tellement couvert de hautes montagnes jetées ça et là sans ordre, qu'on ne peut leur assigner aucune direction particulière.

36. Pour tirer parti des coulées et des vallées les plus praticables, je traversai la rivière et la ligne en conduisant le tracé du chemin vers l'Ouest, faisant une sorte de demi cercle, puis, allant de nouveau vers l'Est, j'atteignis la ligne dans ses 16 milles et 17 chaînes après m'en être le plus éloigné à l'Ouest d'environ 35 chaînes.

37. Dans cette dernière direction à l'Ouest je rencontrai, comme à l'ordinaire, quelques montées et descentes ainsi que des côtes latérales, mais rien de bien important. Le sol dans ces dernières vallées et coulées est un composé de sable, de marne, de pierres détachées et de rochers; quelques bouleaux mais généralement du bois mou. Mes distances sur la ligne étaient de 21 milles et 57 chaînes.

38. Trouvant maintenant que la ligne était avantageuse pour le chemin je la suivis jusqu'au 17e mille et 40 chaînes où je trouvai de nouveau qu'il me fallait l'abandonner pour gagner l'Est afin d'éviter un lac, et je la repris de nouveau pour la couper à 18 milles 28 chaînes et 50 chaînons; alors la suivant pendant la distance de 43 chaînes sur la gauche où le pays environnant n'offre que montagnes, côteaux, vallées et coulées dans toutes les directions, ce qui m'obligea à gagner l'Ouest, disons six chaînes à l'Ouest de la ligne qui était là à ses 18¾ milles pendant que mes distances étaient de 24 milles 23 chaînes 50 chaînons. Ici je traversai un grand ruisseau que nous supposâmes l'une des branches de la rivière Ste. Anne.

39. Dans ce voisinage le pays était si difficile et si brisé que pendant quelques jours je désespérai de pouvoir trouver un passage qui me permît d'espérer pouvoir conduire le tracé plus loin. Après de longues recherches, je réussis à trouver un bon passage qui m'obligea de laisser la ligne pourune distance considérable.

40. Le 29 octobre, je repris une direction générale N. 35° O., 40

chaînes, N. 55° O., 20 chaînes, N. 25° O., 30 chaînes—presque toujours dans une grande vallée montant d'abord légèrement, puis presque de niveau—le sol pauvre, maigre et de sable, quelques fois des pierres et des roches, et presque tout le long du chemin des arbres renversés par le vent, arrivant enfin à une descente profonde d'environ 20 chaînes de long qui cependant peut s'améliorer en employant la mine dans quelques endroits, et en faisant de légers détours pour diminuer la rapidité de cette côte que j'ai nommée côte Tourile, vu qu'elle finit sur les bords de la rivière Tourile ;—là j'étais à environ un mille à l'Ouest de la ligne, et le pays environnant était, s'il est possible, pire que le reste, et couvert de montagnes incultes.

41. Après avoir, comme je l'ai déjà dit, exploré le pays je fus convaincu que l'on ne pouvait choisir non seulement de meilleurs endroits pour continuer le chemin, mais que même on n'en pouvait trouver de meilleurs à cinq ou six milles à l'Est de Tourile.

42. Quant à l'idée de chercher à tracer le chemin dans une direction plus à l'Ouest, la chose était absolument hors de question vu les montagnes et les rochers effrayants qui dans cette direction étaient réellement entassés les uns sur les autres.

43. La rivière Tourile venant du Nord présente des rives abaissées du côté de l'Est avec un espace considérable de pays comparativement uni entre les rives de la rivière et les montagnes les plus rapprochées de ce côté-là, et promet une distance raisonnable de terrein propre au chemin que je commençai à tracer en conséquence.

44. A ma 18e station, parmi les montagnes, les hauteurs et les vallées, je tirai une perpendiculaire d'un mille et quarante-sept chaînes qui me fit atteindre la ligne à ses 23½ milles.

45. Dans cet endroit la rivière est divisée en deux branches. Celle que je suivis tourne graduellement vers l'Est ; l'autre, la branche principale, vers l'Ouest. Entre ces deux branches l'étendue de terre, comme le pays adjacent, est difficile et stérile.

46. J'ai tracé cette branche sur l'esquisse ci-jointe, mais j'ai à remarquer que je ne l'ai pas suivie dans mon exploration, m'étant borné à constater les deux extrémités jusqu'à une certaine distance, en montant l'une et descendant l'autre. J'ai tracé la

partie du milieu d'après une direction générale du sillon tracé entre les montagnes environnantes.

47. J'ai pris ma vingtième station au Nord, me portant continuellement dans le voisinage de la rivière et de ses lacs ou expansions, pour une distance de 195 chaînes ; alors tirant une perpendiculaire à la ligne j'ai eu 1 mille et 39 chaînes au 26e pôteau de mille, mes distances se montant à 31 milles 74 chaînes et 25 chaînons,—le pays entre le tracé du chemin et la ligne se trouve, comme partout, difficile et brisé, et le sol pauvre, maigre et misérable, ce qui explique pourquoi il y a tant d'arbres renversés par le vent.

48. J'ai suivi la direction Est de la branche inférieure qui devient de plus en plus étroite jusqu'à ce qu'elle ne soit plus qu'un simple ruisseau. Ici, cependant, le pays présente une apparence plus unie qu'auparavant, mais le sol est le même, pauvre et stérile. Le 4 décembre, j'atteignis de nouveau la ligne à ses 27 milles et 10 chaînes, je la suivis jusqu'au 28e mille. Mes distances étaient de 34 milles et 63 chaînes.

49. Un grand lac, 15 chaînes en avant de la ligne, me força de m'éloigner un peu vers l'Est, ce qui me mit en état de continuer le tracé en avant et sur un espace étroit de 120 pieds qui réunit ce premier lac à un second qui est pareillement uni à un troisième, étant tout trois si peu séparés les uns des autres qu'il ne paraissent former qu'un seul lac auquel j'ai donné le nom de lac Triple. Comme à l'ordinaire, le pays dans les environs, à une distance plus ou moins grande, était de niveau, mais le sol bien pauvre.

50. Le premier de ces lacs, au centre duquel la ligne passe, a à peu près 50 chaînes ; le second situé vers le N. O., 30 chaînes ; et le troisième qui alimente le second, situé S. 30° E., 50 chaînes de long, tous d'une largeur irrégulière.

51. Ayant, comme je l'ai déjà dit, fait passer le tracé du chemin entre le 1er et le 2e de ces lacs dont je suivis les rives Ouest pendant environ 25 chaînes, je pris pendant environ 30 chaînes une direction générale, N. 31 O., ce qui me fit atteindre la ligne dans un pays passablement uni, mais je ne puis dire exactement à quelle distance (vu que le chaînage n'avait pas été fait jusqu'à cette distance,) qui peut cependant avoir été près de 29¼ milles, mes distances étant de 36 milles et 7 chaînes.

52. Depuis le passage entre les deux derniers lacs jusqu'à la ligne, le terrein offre une légère montée qui, de temps à autre, offre des espaces considérables de niveau sur une petite étendue du pays le plus beau que j'ai rencontré depuis que j'ai laissé les bords du Jacques Cartier, ainsi que le meilleur lot de gros bois mêlé, tel qu'épinette, pin, bouleau et sapin ; mais la superficie de cet excellent sol est si peu considérable qu'on ne peut pas même dire qu'elle soit propre à former un établissement.

53. Ayant déjà constaté qu'à l'Est et à l'Ouest de la ligne il y avait de grands lacs que M. Blaiklock désirait annexer à son plan, son parti et le mien étant maintenant réuni, il me pria de les explorer.

54. En conséquence, le 7 décembre il continua ses opérations, et moi je me dirigeai vers l'Ouest en partant dn 29½ mille de la ligne, dans la direction S. 75° O., descendant à peu près presque pendant tout le temps ; environ 100 chaînes me conduisirent à la tête d'un grand lac alimenté par la branche principale de la rivière Tourile susdite qui à cet endroit venait de l'Ouest.

55. Ce lac, environné de montagnes, situé environ N. et S., a environ 100 chaînes de long et 45 à 50 de large, d'une forme très irrégulière, recevant, outre les eaux de sa propre rivière et d'une autre petite qui vient du N. O., les eaux du lac Triple dont la décharge suit à droite et à gauche les tranchées des montagnes qui se trouvent entre les deux, formant plusieurs cascades, plusieurs petites chûtes et des détours à doite et à gauche. Après avoir exploré les environs, et ne trouvant que des côteaux, des montagnes et des rochers, je retournai au lac Triple.

56. Le jour suivant, (8 décembre,) je me dirigeai vers l'Est, et du lac Triple, E. 40 chaînes, N. 45 E. 20 chaînes, E. 25 chaînes, formant 1 mille et 5 chaînes ; atteignant alors un lac étroit de 30 chaînes de long, situé N. 45° E., se déchargeant dans un lac adjacent, éloigné de 3 chaînes, situé E. et ayant 13 chaînes de long ; ce même lac se décharge dans un troisième grand lac à l'Est de ce dernier, à une distance d'environ 30 chaînes.

57. Ce troisième lac a des dimensions considérables, peut-être plus considérables qu'aucun de ceux que j'ai rencontrés. Mon guide André me fit voir ici qu'il connaissait l'endroit où il était, vu qu'il avait autrefois chassé dans cette partie du pays : il

appela ce lac "Le grand lac de la branche Nord de la rivière Jacques Cartier," ayant dans sa plus grande longueur, N. 45 O., environ 2 milles, et dans sa plus grande largeur 1 mille et 50 chaînes, et de forme bien irrégulière.

58. Ces lacs, outre les eaux de divers ruisseaux, reçoivent les eaux de deux petites rivières, l'une qui vient du Sud et l'autre du Nord; la décharge est aussi une petite rivière d'une $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ de chaîne de large, située à l'Est du lac, se dirigeant vers le Sud.

59. Le pays environnant, excepté les environs de la source nord qui sont rocheux et montagneux, est généralement bas et marécageux, le bois est généralement de petite épinette rare; du côté du nord le bois est d'une crue plus considérable et quelque peu mêlée; on y rencontre ça et là du bouleau blanc.

60. Il y a cinq isles, la plus grande est de 30 chaînes, la plus petite de 7 et 8 environ sur $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{4}$ de large; sur ces isles le bois est généralement grand et mêlé et le sol y est d'alluvion.

61. Ayant aussi correctement que possible relié et esquissé ces lacs ainsi que le lac Tourile, de manière à les annexer à la ligne, je me dirigeai vers la ligne le 15 décembre, en m'en retournant au $29\frac{1}{4}$ mille; à bien peu d'exceptions près je la suivis avec le tracé du chemin jusqu'à son 32e mille et 10 chaînes,—là les désavantages extrêmes du terrein me forcèrent à l'abandonner, pour suivre les différents détours d'une vallée à l'Ouest de la ligne, mes propres distances se montant à présent à quelque chose comme 40 milles et 34 chaînes.

62. Par des courtes courses à l'Est et à l'Ouest, suivant que la nature de la vallée pouvait me le permettre, et traversant presque pendant tout le temps un pays de niveau dans lequel le sol et le bois permettait de marcher d'une manière assez avantageuse comparé au pays brisé des environs, j'atteignis de nouveau la ligne mais pour la couper immédiatement aux 33 milles et 17 chaînes, et mon chemin tracé étant à ses 40 milles et 34 chaînes.

63. La ligne passe maintenant sur une autre montagne, j'en fis le tour en allant d'abord à l'Est, puis à l'Ouest, et en revenant à la ligne à ses 35 milles moins 36 chaînes qui restent entre la ligne et le tracé

64. Une chaîne de rochers que je ne pouvais point passer sans de grandes difficultés m'a fait suivre une direction parallèle à la

ligne dans un terrein uni, couvert de bois mou petit et clair—sol pauvre ; j'ai traversé deux ou trois ruisseaux, (la neige m'a empêché d'être sûr du troisième,) de 5 à 8 chaînons ou ce qui est très probable le même ruisseau courant à l'Est et à l'Ouest.

65. Etant maintenant arrivé au sommet du rocher, j'ai pris une direction N. O. lorsque 12 chaînes m'ont ramené à la ligne à ses 36 milles et 30 chaînes, et comme le terrein le permettait, je l'ai suivie jusqu'au 37e mille. Ma distance était de 44 milles 38 chaînes.

66. 21 décembre, me trouvant à environ 32 chaînes en avant d'un lac considérable ou plutôt très long, pour l'éviter je me dirigeai vers l'Ouest, côtoyant à ma gauche des montagnes et des côteaux, pendant 6 courses à droite et à gauche, faisant en tout 1 mille et 24 chaînes. J'étais arrivé à la décharge de ce que nous nommâmes Long Lac, parce qu'il est très étroit. Quant à la longueur, je renvois aux notes de M. Blaiklock. Etant tombé sérieusement malade, je ne pus l'explorer, mais je suis sous l'impression que ce monsieur l'a fait.

67. Le 23, je repris mes travaux, en traversant la décharge très étroite, environ 35 chaînes à l'Ouest de la ligne, suivant comme de coutume les coulées des montagnes nombreuses qui sont encore entassées dans cette partie du pays, quelques fois montant, descendant quelquefois, puis de niveau, puis des côtes latérales, passant aussi sur une variété de sol, de sable, de marne, de roches et de pierres (mais tous praticables,) et me dirigeant vers l'Est autant que la nature du pays me le permettais, je parvins à la ligne à ses 39½ milles. Mes propres distances étaient de 47 milles et 32 chaînes, ayant reculé de 6 chaînes, je passai sur les rives Ouest et une petite décharge d'un petit lac que M. Blaiklock a nommé je crois le Lac du Castor.

68. 24 décembre, la ligne passant par un pays extrêmement difficile, je passai à l'Est, N. 25 E., 14 chaînes en suivant une descente assez rapide entre deux rochers. Je pris alors une direction générale, N. 5 E., 27 chaînes, descendant encore une côte assez rapide, même tranchée entre deux rochers, et j'arrivai aux pieds de ce dernier bloc de montagnes et de rochers.

69. Cette dernière chaîne est séparée d'une autre en avant par un espace irrégulier de niveau, ou une sorte de plaine ; le sol est

marécageux, bien peu d'arbres, de la petite épinette noire. Ce marais forme une sorte de vallée, de forme irrégulière, disons de 10 à 16 chaînes.

70. Continuant le tracé dans la même direction environ 14 chaînes, j'arrivai au camp de M. Blaiklock, environ 10 chaînes à l'Est de la ligne, à ses 40½ milles. Ma distance du point de départ, à l'endroit du pont sur la rivière Huron, étant de 48 milles et 13 chaînes. C'est ici que finit aussi mon exploration dans cette section du pays.

71. Le 25 étant le Jour de Noël, les opérations furent suspendues: M. Blaiklock et quelques autres parcoururent une petite distance en avant pour reconnaître le pays, et en firent un bien pauvre rapport.

77. Le 26, n'ayant plus que pour trois ou quatre jours de provisions, le parti d'exploration et d'arpentage étant alors réuni, M. Blaiklock nous ordonna d'être prêts à partir pour le lac St. Jean pour y faire les arpentages mentionnés aux instructions, après quoi tout le parti devait revenir ici, afin de continuer l'arpentage et l'exploration.

73. Le 27 décembre toute l'expédition partit et arriva au lac St. Jean le 2 janvier, 1848; des accidents imprévus nous avaient empêchés, comme on se l'était d'abord proposé, de transporter nos provisions jusqu'au lac, ce qui nous empêcha de commencer nos opérations dans ce quartier que nous laissâmes pour nous rendre à Chicoutimi, où, comme nous l'apprîmes, nos provisions avaient été envoyées par l'entremise de D. E. Price, écr., les glaces qui s'étaient formées trop à bonne heure et le manque de neige n'avaient pas permis de transporter nos effets sur le lac, que nous laissâmes le 5, et nous arrivâmes à Chicoutimi le 7; là nous fûmes occupés jusqu'au 12 à faire les préparatifs et les divers arrangements pour continuer nos opérations futures qui, au lieu de commencer du lac St. Jean à Chicoutimi, circonstances que le rapport de M. Blaiklock expliquera, nous força à renverser le point de départ.

74. Le 13 janvier, 1848, M. Blaiklock partit ses opérations sur la rivière Saguenay pour le lac St. Jean, mesurant la distance intermédiaire sur la glace, en commençant à l'embouchure de la rivière Chicoutimi.

75. Le même jour et à la même heure, et du même point de départ, je partis une ligne de compas pour le lac St. Jean dont j'ai eu l'honneur de transmettre le rapport à M. Blaiklock, le 16 mai, 1848, par ordre du département des terres de la couronne.

REMARQUES.

Relativement à la ligne d'exploration depuis Stoneham jusqu'aux bords du lac St. Jean, je prendrai la liberté de faire remarquer que :

1. Jusqu'au 40½ mille de la ligne ou environ, 48 milles et 13 chaînes du chemin que j'ai traçé l'on peut, mais à des frais considérables, ouvrir un chemin praticable ; mais en ce qui regarde les établissements, je dois ajouter que, plus au Nord que les environs immédiat de la rivière Jacques Cartier, il n'est pas possible dans cette direction (beaucoup moins que vers l'Ouest) de pouvoir jamais espérer former des établissements parce que le sol est absolument stérile et le pays extrêmement difficile, brisé et montagneux.

2. D'après ce que j'ai pu observer pour le reste de la distance, entre les 40½ milles sur la ligne jusque dans le voisinage du lac St. Jean, je n'ai certainement jamais vu de meilleurs endroits pour des établissements, et je ne pense pas que le trace du chemin, qui ne se trouve pas dans le voisinage d'endroits cultivés, aurait pu être raisonnablement continué.

3. J'ai verbalement communiqué mes opinions à M. Blaiklock en le priant, s'il pensait comme moi, d'en informer le gouvernement afin de diminuer les dépenses en différant les opérations relatives au tracé du dit chemin jusqu'à ce que la ligne astronomique fut terminée ; ce monsieur a, je crois, agi en conséquence, vu que plus tard il reçut des instructions que, le 3 juillet, 1848, il me communiqua a l'effet qu'il continuât sans aucune assistance.

4. Plusieurs fois, dans le cours de mes excursions d'exploration, j'ai eu occasion de remarquer qu'à quelques milles à l'Est de notre route immédiate, la plus grande partie du pays me paraissait beaucoup plus montagneuse que les environs de la ligne en question, pendant que, dans le même temps, le pays à l'Ouest me paraissait dix fois pire par rapport aux montagnes et au terrein brisé ; où, d'après les apparences, je serais très surpris si

dans cinq milles quarrés l'on pouvait trouver cent acres de terre cultivables.

5. D'après les remarques que j'ai eu occasion de faire plusieurs fois, je me suis formé dans l'opinion, que je nourris encore, qu'il n'est pas probable qu'il soit jamais ouvert un chemin de communication dans les environs de la présente ligne astronomique; mais en même temps je prends la liberté d'exprimer mon opinion que le pays devrait être exploré du côté de l'Est, vu que je suis sous une ferme impression que cette exploration peut seule produire un rapport plus favorable, pourvu que les premiers explorateurs de cette section ne soient pas obligés de s'astreindre à une direction particulière avant que le pays ne soit auparavant parcouru par deux ou trois personnes en état d'en faire un rapport; après quoi un chemin pourrait être tracé, s'il était nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,

(Signé, GEO. DUBERGER.

Murray Bay, 19 avril, 1849.

Rapport *sur la ligne d'exploration depuis l'angle S. O. de Stoneham jusqu'à la rive Sud du lac St. Jean.*

Québec, 9 avril, 1849.

Monsieur,—J'ai l'honneur de mettre devant vous mon rapport sur la ligne d'exploration tirée depuis l'angle S. O. du township de Stoneham jusqu'à la rive Sud du lac St. Jean, conformément à la lettre du commissaire gérant datée le 14 du mois dernier, et je l'ai fait aussi concis que possible, afin de le soumettre au parlement provincial maintenant siégeant. Je transmettrai les plans dans quelques jours, vu qu'ils ne sont pas encore tout-à-fait terminés; je vous enverrai immédiatement les notes d'arpentage, le journal et les comptes.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) F. W. BLAIKLOCK.

A l'hon. M. Price,

Commissaire des terres de la couronne, etc., etc., etc.

Montréal.

RAPPORT *sur une ligne d'exploration tirée depuis l'angle S. O. du township de Stoneham jusqu'aux bords du lac St. Jean ; près du poste de commerce de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, à l'embouchure de la rivière Metaubetchoan.*

Conformément aux instructions reçues du département des terres de la couronne, datée le 24 août, 1847, je laissai Québec le 16 septembre, accompagné de M. George Duberger comme assistant, et me suis rendu à l'angle S. O. de Stoneham, (endroit fixé comme point de départ dans mes instructions,) où, après avoir établi la latitude et les variations, la première étant 46° 59' 29" Nord, la dernière 16° 30' Ouest, je partis une ligne dans la direction astromonique N. 15° O., que j'ai prolongée jusqu'à la rive Sud du lac St. Jean. Cette ligne est sortie à 66 chaînes à l'Ouest du poste de commerce de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, et est de 104 milles, 20 chaînes et 74 chaînons en longueur.

En faisant cette exploration, mon attention s'est portée sur les objets suivants, savoir : l'ouverture d'une ligne de communication depuis les établissements en arrière de Québec jusqu'aux terres cultivables situées sur les bords du lac St. Jean, et les facilités qu'il y a de faire des établissements sur le dit chemin.

En décrivant le pays que la ligne doit traverser, je me bornerai à parler des traits principaux qu'il présente et des difficultés qu'il faudra surmonter pour établir une bonne ligne de communication.

Entre le point de départ et la rivière Jacques Cartier, distance de six milles et demie, rien ne s'oppose à la construction d'un bon chemin. Bien que la ligne droite passe à travers un pays considérable qui n'offre qu'un terrein difficile et rocheux, cependant en pratiquant une légère déviation le chemin peut devenir très bon. Le premier obstacle se rencontre sur la rive Nord de cette rivière qui, ici, a deux chaînes de large et coule dans une vallée profonde entre deux chaînes parallèles de hauteurs considérables qui augmentent en élévation et en raideur vers le N. E. ; celle de la rive Nord courant bien loin vers le S. O. Le lit de ce cours d'eau est bien plus bas que le niveau général du pays au-delà ; aussi pour y parvenir il faut se diriger en zig-zag

en face de la hauteur qui est bien bouleversée et rocheuse, et qui nécessiterait des tranchées et des terrassements considérables sur le flanc de la montagne. Après avoir monté sur cette m-tagne, le chemin aurait à faire un détour de quelques milles vers le N. E., et passer autour d'un lac appelé lac St. Vincent ;—ici il faudrait surmonter une seconde chaîne de montagnes, et cela par un passage difficile qui demanderait aussi beaucoup de tranchées et de terrassements. Mais comme le soin d'explorer et tracer la ligne du chemin a été confié à M. George Duberger, qui n'a pas encore transmis ses rapports, je ne suis pas en état de faire rapport sur la partie qu'il a explorée, (environ 40 milles), et je me bornerai aux observations que j'ai faites en tirant la ligne droite.

Depuis la rivière Jacques Cartier jusqu'au 24e mille, le pays que traverse la ligne s'élève par une succession de montagnes anfractueuses, escarpées et rocheuses, dont les faces Sud et Sud-Est le sont tellement qu'elles sont inaccessibles en plusieurs endroits, le roc nu perçant à travers les arbres dans presque toutes les directions ; le bois est maigre et rabougris, et le sol (pour ce qu'il y en a) est de la description la plus pauvre—la ligne passe dans le 11e mille par un petit lac dont la décharge, dans l'espace d'un demi-mille, descend au moins cent pieds par des cascades et des chûtes innombrables.

Du sommet d'une montagne dans le 13e mille, j'ai pu voir les eaux du lac St. Charles, les rives du St. Laurent et les paroisses de la rive Sud du fleuve, aussi loin que ma vue pouvait atteindre.

Les rangées de montagnes qui suivent une direction Nord-Est et Sud-Ouest doivent être coupées presqu'à angles droits par la ligne du chemin ; et bien qu'il y ait quelques points où ces rangées pourraient être traversées à des hauteurs moins considérables qu'ailleurs, toujours il faut atteindre à la hauteur des terres : et je pense que je dis plutôt moins que plus en disant que certaines parties des eaux des rivières Ste. Anne et Jacques Cartier (que la ligne coupe) ont une élévation de trois mille pieds au-dessus du niveau du St. Laurent ; et quelques-uns des sommets les plus élevés dans ces rangées de montagnes ont de quatre à cinq mille pieds. Les valleés ou pour mieux dire les ravines, qui se trouvent entre ces rangées, sont étroites et il y coule généralement

quelques petits ruisseaux ou cours d'eaux. Quelques fois elles sont parallèles avec les rangées de montagnes, d'autres fois elles les coupent directement. Elles sont aussi obstruées par des fragments de rochers à gros grains variant d'un à cent tonneaux en pesanteur, qui paraissent avoir été détachés des flancs des montagnes adjacentes et précipités dans les vallées. Au 17e mille la ligne traverse les premières eaux tributaires de la rivière Ste. Anne par un petit lac, (le lac au Canard) ; elle traverse aussi un grand ruisseau au 18e mille. A environ deux milles à l'Ouest du 20e mille se trouve la rivière Tourile, une des branches principales de la rivière Ste. Anne ; ici elle fait presque un détour rectangulaire et coule dans une direction Sud-Ouest pendant qu'elle vient du Nord-Ouest au détour. Sur la rive Ouest de la rivière est la grande montagne Tourile, qui élève sa tête gigantesque de mille à quinze cents pieds au-dessus du niveau du cours d'eau qui se trouve à sa base et est absolument inaccessible des côtés Sud et Est. Les rochers et les rocs qui sont suspendus au-dessus de la rivière à des centaines de pieds de hauteur présentent un coup-d'œil remarquablement grand. Pendant plusieurs milles en descendant comme en montant ce ruisseau, les montagnes sont excessivement escarpées et rocheuses—dans plusieurs endroits elles sont tout-à-fait inaccessibles. Du sommet des montagnes, au 21e mille, on a, pour plusieurs milles au Sud et à l'Ouest, une étendue de pays qui paraît extrêmement brisé et montagneux—ce sont des pics qui s'élèvent derrière des pics, des montagnes derrière des montagnes jusqu'à ce que, se confondant ensemble, elle forment une rangée continue dans un horizon éloigné. La rivière Tourile coule parallèle à la ligne pendant environ quatre milles, puis elle fait un détour et vient du N. O. à travers une tranchée profonde dans les montagnes. La ligne ne coupe aucune des grandes branches de la rivière Ste. Anne, mais simplement les tributaires les moins considérables.

Du 18 au 24e mille le pays est extrêmement brisé et bouleversé, et présente de hautes rangées de montagnes qui s'élèvent à angles de 30° à 40° avec des fragments perpendiculaires de rochers couverts ça et là de mousse ; les vallées, comme il a déjà été dit, sont couvertes de fragments de rochers qui paraissent avoir été détachés par l'effet de la glace et précipités dans l'abîme qui

s'ouvre au-dessous, en laissant des traces sur les flancs de la montagne où ils ont renversé les arbres devant eux.

Le 24e mille me parait être environ à la hauteur des terres, où à l'endroit le plus élevé dans la rangée des montagnes qui courent toutes vers le N. E. et le S. O. ; mais le terrein en est tellement brisé que le pays présente une succession infinie de hauteurs à sommets arrondis et plus ou moins escarpées dans toutes les directions. Dans toute cette partie du pays que je viens de mentionner, je ne pense pas qu'il y ait des terres qui soient propres à l'agriculture au nord du 10e mille, au moins à 6 milles de chaque côté de la ligne.

Le bois est de la description la plus pauvre, (du sapin, épinette noire et du bouleau blanc,) et le sol est de la qualité la plus inférieure, (du sable et du gravois,) très compact avec douze à dix-huit pouces de tourbe et de mousse ; le terrein est tellement pierreux et rocheux que c'est avec la plus grande difficulté que j'ai pu planter mes baguettes (bien que le bout en soit d'acier) pour m'aider à tirer la ligne. Le bois est aussi très maigre et rabougris, et pousse si serré que les branches sont mêlées les unes avec les autres et c'est avec beaucoup de difficultés que l'on a pu se frayer un passage. Le rocher est si près de la surface et les arbres y tiennent si peu, que les gros vents qui règnent dans ces montagnes, dans le printemps et dans l'automne, en renverse des étendus de plusieurs acres ; et ces *renversis* sont si nombreux que parfois j'ai été obligé de marcher plusieurs centaines de verges sans pouvoir toucher à la terre ; ceci, joint aux difficultés déjà mentionnées, fait que le pays est non seulement difficile mais encore dangereux à traverser.

Il serait très difficile de construire un chemin *passable* dans cette section du pays, par rapport à la nature montagneuse et inégale du terrein, et au sol pierreux et rocheux qu'il faudrait traverser.

Du 24e au 33e mille, le pays est comparativement de niveau ; c'est un plateau élevé, qui a ses côteaux, ses marais et ses savannes, légèrement incliné vers l'Ouest avec les eaux qui coulent dans le Tourile. Quoique ces côteaux soient peu élevés, il en est cependant qui sont escarpés ; le roc est presqu'à la surface du sol et perce au sommet ; le sol qui le couvre est mince et

composé de gros sable et de gravois avec beaucoup de pierres à la surface, le tout couvert d'une couche épaisse de mousse ; dans les savannes l'on voit une tourbe et une mousse noire d'un pied et demie à deux pieds d'épaisseur ; le bois est de l'épinette noire, du sapin et du bouleau blanc, mais d'une crue très petite et rabougrie.

Du sommet d'une élévation, dans le 33e mille, on peut voir le pays pour dix milles à la ronde ; il parait brisé par des montagnes qui sont comme des vagues (particulièrement dans le N. O. et le N. E.,) courtes et détachées, avec des rochers qui percent au sommet, le bois est noir et rabougris, et le sol maigre, couvert de pierres et de sable ; les arbres sont aussi renversés en grand nombre.

Depuis le 33e mille le pays est coupé par de profondes ravines et des côteaux de rochers escarpés. Dans le 38e mille, la ligne traverse un lac long et étroit dont les eaux se déchargent au S. S. E. ; il a quatre milles de long sur environ ¼ de large et forme la source des eaux de la branche Nord-Ouest de la rivière Jacques Cartier, ce lac reçoit ses eaux à plusieurs milles à la ronde. A environ deux milles à l'Ouest de la tête de ce lac, on rencontre le Metaubetchoan, grande rivière qui se décharge dans le lac St. Jean. Au 39e mille, la ligne traverse les premières eaux tributaires du Metaubetchoan, et le terrein penche vers l'Ouest. Au 45e mille la ligne traverse un endroit très élevé dans la rangée des montagnes, et offre un point de vue étendu au Sud et au Sud-Ouest du pays qui est brisé, rocheux et stérile, comme on l'a déjà décrit ; sur un autre point élevé je pouvais voir de l'autre côté de la vallée du Metaubetchoan, au Nord-Ouest, à une distance de 20 milles ; à l'Ouest de la rivière le pays ne paraissait pas aussi brisé, les montagnes s'élevaient les unes au-dessus des autres jusqu'à ce qu'elle se perdissent dans la distance ; d'après leur apparence, j'oserais dire que la terre était de beaucoup meilleure qu'aucune partie de celle sur la ligne qu'on eut encore passé. Au Sud-Est et au Nord-Est, aussi loin que la vue peut s'étendre, on voit encore les mêmes côteaux tristes et stériles ; ce point paraît être à la plus grande hauteur des terres dans la seconde chaîne de montagnes, et le terrein s'abaisse graduellement au Nord et au Nord-Est. Du 23e mille au 45e mille,

le pays semblerait avoir la même élévation générale, et quoique bien coupé et brisé par des montagnes et des côteaux, il est le bassin dans lequel les rivières Ste. Anne, Jacques Cartier, Batiscan, Metaubetchoan et Espicabaw prennent leurs sources ; il est si pauvre et si stérile que je ne crois pas que les terres soient bonnes à aucune chose quelconque.

Du sommet d'un côteau dans le 54e mille, je pouvais voir bien loin dans une direction Sud ; le pays conserve le même caractère stérile et montagneux avec des rocs et des rochers dans toutes les directions ; le sol est de la plus pauvre description, et le bois est rabougris et petit—(sapin, épinette noire et bouleau blanc.) Je pus aussi appercevoir un grand Brûlé au Sud-Est et au Nord-Est, aux environs des sources de l'Upicabaw ou rivière à l'Ecorce.

Ici les montagnes prennent de nouveau une forme continue ; quand elles ne suivent point la direction de quelques grands cours d'eau elles prennent une direction Nord-Est et Sud-Ouest ; mais elles sont tellement coupées par les ravines et les petits ruisseaux qui descendent de leurs flancs que le pays parait être absolument bouleversé. Un trait particulier de ces montagnes, c'est qu'elles s'élèvent par une suite de montées presque perpendiculaires et sont toujours plus escarpées au Sud et au Sud-Est qu'au Nord et Nord-Ouest. Depuis le 39e mille, toutes les eaux coulent vers au l'Ouest et s'unissent à celles du Metaubetchoan.

Au 56e mille la ligne coupe une branche considérable de la rivière Upecabaw, et la coupe de nouveau au 58e mille. Ce cours d'eau vient du Sud-Est et est bordé de hautes rangées de montagnes rocheuses. Mais après avoir coupé de nouveau la ligne il continue sa course tortueuse à travers une grande savanne plate, dans une direction Nord, et unissant ses eaux à celles d'une autre grande branche qui vient aussi du Sud-Est, il suit cette direction pendant plusieurs milles lorsqu'il tourne à peu près vers le Nord-Est ; et après avoir couru dans cette direction pendant plus de trente milles entre des montagnes élevées et irrégulières, il décharge ses eaux au milieu du lac Kauogami.

Au 55¼ milles la ligne entre dans un grand Brûlé où le bois a tout été détruit par le feu et se trouve aujourd'hui remplacé par

une seconde crue de cerisiers, de saules, de peupliers, de bouleaux blancs et de broussailles. La matière végétale a été consumée par le feu, et il ne reste plus qu'une couche légère de sable et de gravois qui couvre les rochers ; dans quelques endroits ce n'est qu'une mousse légère. Ce Brûlé s'étend à une grande distance au Sud-Ouest et au Nord-Ouest et varie de douze à vingt milles en largeur.

A l'Ouest de la ligne, à environ deux milles du 58e pôteau de mille, se trouve un lac qui est la source de la branche Sud-Est de la rivière Metasquiac, un des plus grands tributaires du Metaubetchoan. Cette rivière coule dans une vallée profonde, direction O. S. O., et est bordée par deux rangées de montagnes hautes, escarpées et rocheuses ; elle est rejointe à quelques milles de sa source par une autre grande branche qui vient du N. E. Il y a un nombre de grands et petits lacs sur ce cours d'eau auprès de quelques-uns desquels la ligne passe. Ces deux branches sont navigables pour de petits canots.

Du 58e mille au 68e le pays continue à être brisé et coupé, les montagnes s'abaissent graduellement et se détachent à mesure que vous avancez vers le Nord. Au 60e mille, j'envoyai mon assistant avec un parti d'hommes pour avoir des provisions à l'un des dépôts sur le Metaubetchoan, (qui se trouve éloigné ici de douze milles) ; faisant ainsi vers l'Ouest une section transversale du pays. Sur sa route, il ne vit pas moins de treize petits et grands lacs, tous tributaires de la branche Nord-Est du Metasquiac ; tout le pays était brûlé à un demi-mille de la rivière et n'était pas aussi brisé ni aussi montagneux que jusqu'ici.

J'ai aussi fait une autre exploration transversale à partir du 68e mille pour rencontrer mon canot voyageur sur la rivière qui était aussi éloignée d'environ douze milles. Cette ligne a traversé plusieurs lacs, et le terrein était beaucoup moins brisé, plus ondulé de côteaux, mais le sol est de la plus pauvre description.

Du 68e au 77e mille, la ligne traverse une étendue de terres plus unies. Les côteaux sont bas et ondulés, les vallées qui les séparent sont larges et sont généralement des savannes et marais à épinette. C'est le bassin où la branche Nord-Est du Metasquiac prend sa source, ainsi que le Kishpahagan et quelques-uns des tri-

butaires du Upicabaw. La ligne traverse la branche principale du Kishpahagan au 75e mille, laquelle branche prend sa source dans un grand lac situé entre la ligne et la rivière Metaubetchoan.

Depuis le 77e mille, la ligne passe le long d'une rangée de montagnes difficiles et brisées pendant environ quatre milles. C'est dans ces montagnes que la rivière Kishpahaganish prend sa source ; elle coule dans une direction Nord-Est. A l'Ouest de cette rangée il y a un grand lac dont les eaux coulent dans le Metaubetchoan.

Du sommet de cette rangée de montagnes j'ai eu plusieurs points de vue étendue de pays à l'Ouest, au Nord et à l'Est. A l'Ouest et au Nord-Ouest ce sont des côteaux couverts de bois sombres, avec ça et là des quantités de bouleaux blancs près de leurs sommets, et une rangée de côteaux peu élevés sur les bords de la rivière Metaubetchoan. A l'Est et au Nord-Est apparaissent des côteaux ondulés peu élevés avec une étendue considérable de terrein marécageux, couvert d'un bois sombre, (épinette, sapin, bouleau blanc, et de la mélèse.) Je pouvais voir les vallées du Kishpahagan et Kishpahaganish courant dans une direction Nord-Est. Depuis cet endroit, le pays s'abaisse rapidement vers le Nord et le Nord-Est. Depuis le 83e mille le terrein descend très rapidement pour deux milles dans les bas-fonds qui bordent la rivière Metaubetchoan, qui s'approche ici très près de la ligne et la suit jusqu'au 87e mille. Cette rivière tourne alors vers le Nord-Ouest et la ligne monte de nouveau un côteau élevé et escarpé. Près de l'extrémité du 85e mille, la ligne est coupée par un ruisseau de 66 pieds de large, d'une eau morte et profonde qui est la décharge d'un grand lac situé à l'Est de la ligne ; ce lac a environ 5 milles de long et entre 1½ à 2 milles de large, et est presque situé Nord et Sud.

Le pays s'améliore sensiblement dans cette dernière section ; le bois est plus grand et plus gros et plus varié. Outre le bois le plus commun déjà mentionné, on y trouve le bouleau noir, le peuplier, le mélèze et la plaine avec des broussailles de bois dur ; le sol est aussi d'une nature plus propre à la culture.

Depuis le 94e mille jusqu'à près de l'extrémité de la ligne, le pays est très brisé, difficile et rocheux, et s'abaisse rapidement

vers le lac. Quelques-unes des montagnes sont tout-à-fait inaccessibles, particulièrement dans les trois derniers milles dans lesquels la ligne coupe trois fois le Metaubetchoan. Les rives sont ici formées par des bancs de rochers qui varient de un à trois cents pieds de hauteur et les eaux en sont précipitées dans le lac St. Jean, au-dessous par une succession de chutes et de cascades qui se fraient un chemin dans cette gorge étroite de la chaîne de montagnes.

Il y a dans cette section quelques endroits où le sol est bon bien qu'il soit très coupé par des côteaux et des monticules. Le bois est gros, élevé et d'une bonne description, le bouleau blanc, le bouleau noir, le sapin, le peuplier, le pin rouge et blanc et des mélèzes avec quelques cèdres et érables. Où le sol n'est pas trop pierreux et trop rocheux, il est composé d'une bonne marne sèche. Il pourrait y avoir quelques centaines de billots de sciage de pin rouge et blanc à quelques milles du lac.

Le Metaubetchoan qui se décharge dans le lac St. Jean est une grande rivière d'au moins quatre-vingt-dix milles en longueur, et large d'environ quatre-vingt verges pour soixante milles ; elle prend sa source entre les rivières Ste. Anne et Batiscan, et coule dans une direction N. N. O. Elle passe par sept ou huit lacs assez considérables et par autant de chutes et de mauvais rapides. Elle est navigable pour les canots dans toute sa longueur jusqu'à sa source. Les bords de cette rivière offrent bien peu d'endroits où l'on pourrait faire quelques bonnes fermes, mais, généralement parlant, la terre est d'une qualité inférieure.

En faisant une revue générale de toute la ligne du pays parcouru comme moyens de communication avec le lac Saint Jean, je suis d'opinion qu'elle est décidément défavorable. La nature montagneuse du terrein fait qu'il est trés douteux que l'on puisse trouver un chemin praticable, au moins à une distance limitée de la ligne d'exploration. L'extrême stérilité du sol et la nature rigoureuse du climat à une aussi grande élévation rend le pays inhabitable pour au moins 70 milles, et les personnes que l'on y placerait pour l'avantage des voyageurs ou les gardiens des maisons de postes devraient être maintenues pendant quelques années au moins aux frais publics, ainsi qu'on le fait aux portages de Temiscouata et de Ristigouche.

En offrant ces remarques je ne veux pas dire que l'on ne pourrait pas trouver une ligne de communication à travers le pays qui se trouve au Nord de Québec, mais il faudrait que cette ligne fut dans une autre direction que celle que mes instructions me prescrivaient de suivre.

Il y a bien peu de terres cultivables sur la rive Sud du lac à l'Ouest du Metaubetchoan, et cela seulement à l'embouchure de quelques rivières où l'on pourrait peut-être faire douze à quinze fermes. La raison est qu'il y a une rangée de montagnes qui est la continuation de celles qui bordent le Saguenay, et, à quelques milles plus bas que la Baie des Ha ! Ha !, elles prennent une direction Nord-Ouest, et, passant tout près des rives Sud du lac Kauogami, elles sortent des rives du lac St. Jean à qnelques milles à l'Ouest du Metaubetchoan ; à l'Ouest de cette rangée, je ne conçois pas qu'il y ait aucune étendue de terres cultivables, mais à l'Est et jusqu'au Saguenay et sur les bords du lac, la terre est de la plus belle qualité ; elle est généralement de niveau et couverte d'une crue magnifique du plus beau bois, le bouleau noir, le sapin, le peuplier, le bouleau blanc, l'érable blanche, le frêne et l'orme, avec une grande quantité de pins blancs et rouges ; le sol est composé d'un fonds de terre forte avec douze à dix-huit pouces d'un riche terreau noir et de marne, et susceptible de la plus belle culture ; ce pays est arrosé par un grand nombre de lacs et de rivières, et l'on y trouve plusieurs places de moulins magnifiques dans des endroits très avantageux ; dans le fait, cette étendue de terre possède tous les avantages nécessaires pour former l'un des établissements les plus riches et les plus étendus du district du Saguenay.

Avant de terminer ce rapport je suggérerai qu'il est bien possible, qu'en explorant à quelque distance à l'Est de la ligne actuelle, on pourrait éviter une grande partie du pays brisé et montagneux qu'il m'a fallu traverser ; car, d'après des informations que j'ai récemment eues des chasseurs sauvages et autres personnes, j'ai appris qu'en suivant une passe qui se trouve dans la chaîne de montagnes situées entre la rivière Jacques Cartier et Montmorency et qui courent à mi-chemin entre ces rivières dans uue direction Nord, l'on peut parvenir au plateau situé entre le lac des Neiges et le lac Jacques Cartier, et cela par une

montée graduelle sans rencontrer des montagnes bien escarpées. Une fois arrivé au sommet, on rencontre une étendue considérable de pays considérablement uni ; alors la direction serait parallèle à la ligne, et après avoir traversé le Upecabaw à quelques milles de sa source, on rentre dans la vallée Kishpahagan, sur la Belle Rivière, en suivant de là le cours d'eau jusqu'à sa jonction avec la décharge du lac Kanogamishish. Ce serait à peu près le point central de l'établissement projeté ; et de cet endroit l'on pourrait tracer un chemin vers aucun point des rives du lac St. Jean que l'on voudrait.

Cette route, si on la trouvait praticable, serait une route plus directe qu'aucune de celles qui ont été récemment explorées pour parvenir au centre des terres cultivables.

(Signé,) F. W. BLAIKLOCK.
Arpenteur-provincial.

(Copie.)

INSTRUCTIONS *données à* F. W. BLAIKLOCK, *arpenteur-provincial, pour tirer une ligne de la nature d'une ligne d'exploration, depuis l'angle Sud-Ouest du township de Stoneham jusqu'au lac St. Jean, à ou auprès de l'embouchure de la rivière Metaubetchoan, dans le comté de Saguenay.*

MONSIEUR,—L'exploration du pays situé en arrière de Québec, dans une ligne droite jusqu'au lac St. Jean, ayant été demandée par des adresses et autorisée par un rapport du conseil approuvé, daté le 19 juillet dernier, je vous ai nommé comme l'arpenteur chargé de faire la dite exploration. Vous êtes en conséquence prié de vous conformer aux instructions suivantes qui devront vous diriger dans l'exécution de la dite exploration.

L'extrémité Sud de la ligne d'exploration ayant été fixée à l'angle Sud du township de Stoneham qui par inférence doit être à peu près dans la latitude 47° et dans la longitude 71° 27′ Ouest et l'extrémité Nord ayant été fixée suivant la carte actuelle de la rivière du Saguenay, à l'ancien poste de commerce situé à l'embouchure de la rivière Metaubetchoan, sur la rive Sud du lac St. Jean, étant dans la latitude 48° 26′ Nord et longitude 72 Ouest ; dans la direction astronomique Nord 15° Ouest, (retranchant les minutes) à la distance de 101 milles à peu près.

En conséquence, vous vous rendrez au dit point de départ avec un parti suffisant d'arpentage et d'exploration, accompagné par M. Duberger, comme explorateur, ainsi qu'il est ci-après pourvu : vous en déterminerez par des observations astronomiques, la latitude avec autant de précision que vos instruments pourront le permettre, ainsi que les variations de l'aiguille magnétique, tous les calculs devant être dûment entrés en détail dans votre journal ; et là, ayant planté un pôteau de cèdre équari, lequel n'aura pas moins de 6 pouces quarrés et sur lequel vous écrirez la latitude et la variation, vous prendrez de là la dite direction astronomique Nord 15° Ouest, et vous la prolongerai en ligne droite jusqu'au

point d'intersection avec les bords du lac St. Jean qui sera, comme on s'y attend, auprès de l'ancien poste de commerce de la station des Jésuites, comme susdit.

Comme cette ligne d'exploration doit être tirée avec beaucoup de soins et de précision, au moyens de piquets ou du théodolite, vous abatterez les arbres grands ou petits, et ouvrirez votre ligne d'une manière convenable, en plaquant les arbres dans la direction de la dite ligne seulement; vos mesures devront être prises avec soin, et à cette fin votre chaîne devra être convenablement examinée tous les jours. A chaque mille vous planterez un piquet, numéroté du Sud au Nord, et vous continuerez ainsi, en rétablissant quelques fois votre direction par des observations astronomiques ; vous en entrererez les données ainsi que tous vos calculs dans votre journal, jusqu'à ce que vous touchiez au lac St. Jean, à ou auprès de l'embouchure Metaubetchoan.

Comme l'exploration actuelle d'une étendue si considérable de pays dans une seule direction offre un champs aux informations géologiques, vous recueillerez et transmettrez de petits échantillons (disons d'un pouce à un pouce et demie ou plus suivant la facilité que les communications par eau offriront de les transporter aux établissements) des rochers fixes que vous rencontrerez sur votre ligne, attachant un numéro à chacun, et l'enveloppant dans de l'écorce de bouleau ou du cèdre ou toute autre substance convenable que vous pourrez vous procurer sur les lieux, en indiquant dans vos notes d'arpentage la localité exacte de chaque échantillon, aussi la profondeur et l'épaisseur du roc, s'il est stratifié. Vous ne devez pas cependant permettre que cela retarde d'une manière considérable le progrès de votre arpentage.

Les devoirs de l'assistant seront d'explorer le terrein de chaque côté de la ligne d'exploration jusqu'à la distance d'environ 5 ou 6 milles, pour tracer, soit sur la ligne soit en dehors, la ligne la plus favorable pour un chemin ; la distance à laquelle sera la ligne d'exploration, à l'Est ou à l'Ouest, devant être constatée par des perpendiculaires mesurée à chaque 2 ou 3 milles au Nord du point de départ le plus rapproché de la dite ligne de chemin, suivant que les circonstance du cas et la nature du terrein pouront l'exiger ; plaquer la dite ligne d'une manière

apparente ; désigner et marquer les endroits particuliers dans chaque mille ou à peu près qui lui paraîtront le plus propre à y former un établissement pour l'entretien du chemin, si l'on trouvait à propos d'en former un ; monter et descendre les rivières que coupera la ligne d'exploration et qui lui paraîtront offrir des terres propres à des établissements et pour telle distance qui lui paraîtra convenir au parti principal. Le dit assistant aura un compas de main et estimera ses distances par le temps ou autrement, et fera l'esquisse de ses traverses d'exploration à votre ligne, laquelle vous réduirez à une échelle approximative.

Vous rechercherez aussi les traces de l'ancien chemin français, qui, dans toute probabilité, se trouvent dans la direction de la ligne projetée.

Etant arrivé au poste sur le lac St. Jean et après avoir pris le repos nécessaire, et y avoir pris de nouvelles provisions, vous partagerez l'expédition en deux partis pour vous en revenir, vous mêmes avec un parti de quatre hommes, avec un canot et deux hommes, pour arpenter la grande décharge, commençant par arpenter la rive Est du lac St. Jean, jusqu'au chenal Nord de la Grande Décharge, et après avoir fait le relevé de la Grande Isle, mesuré la Grande Décharge jusqu'à l'embouchure de la rivière Chicoutimi, où vous attendrez le parti de l'exploration du chemin. L'assistant, avec les autres hommes, du poste de Metaubetchoan prendra une direction vrai Est et explorera le pays par une ligne de chemin jusqu'à ce qu'il arrive à la rivière de Chicoutimi, ce qui sera près du poste de Chicoutimi, en plantant des pôteaux de mille pour guider les personnes qui plus tard pourront être employées à ouvrir le dit chemin de communication. Les partis y termineront leurs opérations et reviendront à Québec pour préparer leurs procès verbaux d'arpentage.

Dans cet arpentage, vous tiendrez compte dans vos notes d'arpentage, d'abord des rivières, des lacs, des côteaux, etc., que vous traverserez—de la direction des montagnes, qu'elles se présentent en chaînes continues ou en groupes isolés ; vous prendrez note des vallées, coulées et traits généraux du pays ; de la qualité du sol et du bois, et si ce dernier est gros et élevé ; des cours d'eau coupés, et de quelle rivière ils sont tributaires ;

de la largeur, du courant et de la profondeur de ces cours d'eau, et s'ils sont propres à la navigation des canots, etc. ; de l'apparence des terres et du bois sur les rives et autour des lacs que vous pourrez traverser ; si les lacs sont considérables constatez-en l'étendue par des intersections et la configuration des bords par des esquisses : et finalement donnez dans vos remarques toutes les informations que vous croirez pouvoir être de nature à donner une connaissance exacte du pays que vous aurez à traverser.

De toutes ces opérations vous transmettrez à ce bureau un rapport complet et détaillé, embrassant toutes les informations générales que vous aurez recueillies dans le cours de l'arpentage, mentionnant les facilités que la ligne tracée offre pour des établissements, désignant aussi ou suggérant l'endroit où le chemin peut être ouvert avec le plus d'avantages, et faisant connaître l'état dans lequel se trouve le bois, s'il paraît en avoir beaucoup été coupé ou les endroits où l'on en a beaucoup coupé, et toutes les informations ou suggestions que vous pourrez croire utiles au gouvernement.

Le rapport sera accompagné d'un plan sur une échelle de 40 chaînes au pouce, indiquant en même temps la ligne d'exploration et la ligne du tracé. La section de la Grande Décharge et la ligne tirée vers l'Est pourront être esquissées sur une feuille à part, et vous y marquerez les pôteaux de milles, tels qu'exigés, avec leurs numéros,—ainsi que les côteaux, les rivières, les lacs, les marais et les établissements traversés, les noms des cultivateurs et le nombre d'arpents défrichés, donnant le nom des rivières ou des lacs que ce soit en langue française ou sauvage.

Pour le temps que vous serez employé à ce service, il vous sera alloué 20s. par jour et 1s. 6d. pour rations ; votre parti d'arpentage sera composé de dix personnes, outre vous-même et l'explorateur, (et un guide pour vous accompagner) agissant sous vos ordres ; sur ce nombre deux tout au plus pourront être employés au service de l'exploration. Il sera alloué à l'assistant 10s. par jour et 1s. 6d. pour des rations. A votre principal porte-chaîne, 5s. par jour. Aux bûcherons 3s. et aux journaliers 2s. 6d. par jour chaque—avec une allouance journalière de 1s. 6d. pour rations, et il leur sera alloué un temps raisonnable pour se rendre aux champs d'opérations et pour en revenir.

Votre salaire et vos allouances vous seront continués pendant que vous serez occupé à faire votre procès-verbal et les comptes pour ce bureau. Vos comptes et votre liste de paiement seront en double et accompagnés de pièces justificatives ; le tout devant être examiné avec soin et exactitude par ce bureau, conformément aux règlements contenus dans le rapport approuvé du conseil, daté le 11 avril, 1840, resté de records dans ce bureau. Vos notes d'arpentage, vos comptes et vos listes de paiements devront être dûment attestés.

Et il est bien entendu qu'il ne sera fait aucune avance ou paiement pour le service susdit avant que tous les travaux soient terminés et les comptes fermés.

Donné sous mon seing, au bureau des terres de la couronne, à Montréal, ce 7 août, 1847.

(Signé,) D. B. PAPINEAU,
Commissaire des terres de la couronne.

(Signé,) J. Bouchette.

Copié et comparé avec le livre des instructions des arpenteurs, 3 juillet, 1850. F. T. J.

Certifié vrai copie,

E. T. Fletcher.

Département des terres de la couronne,
Toronto, 13 juillet, 1850.

Monsieur,—En vous transmettant en vertu d'une adresse de l'assemblée législative transmise à ce département par ordre, le 28 du mois dernier—les rapports ci-joints de M. Blaiklock et son assistant M. Duberger sur l'exploration qu'ils ont faites de cette partie du pays qui se trouve situé en arrière de Québec, en droite ligne avec le lac St. Jean, et de là jusqu'à Chicoutimi, conformément aux instructions de ce bureau, dont copie est aussi transmise—j'ai l'honneur de soumettre à son excellence le gouverneur-général (relativement à ces opérations) quelques remarques qui résumeront les informations précieuses sous le point de vue géographique et physique qui ont été recueillies en parcourant

cette partie considérable de la province. Le résultat de l'examen du pays peut avoir manqué jusqu'à un certain point par rapport au but que l'on avait en vue d'obtenir en dirigeant ces opérations vers le lac St. Jean, tel qu'exprimé dans l'adresse de l'assemblée législative, datée le 16 juin, 1847, priant son excellence de prendre en considération s'il est expédient de faire explorer cette partie du pays situé en arrière de Québec, dans une ligne droite jusqu'au lac St. Jean de manière à constater si dans cette localité le sol est propre à l'agriculture et s'il a une valeur suffisante pour justifier le tracé, et plus tard l'ouverture d'un chemin entre ces deux localités; mais elle est encore assez importante pour être du plus haut intérêt pour le gouvernement et pour le pays.

Avant que le territoire du Saguenay fut exploré en vertu d'un acte de la législature du Bas-Canada en 1828—on connaissait bien peu de chose du pays qu'arrose le Saguenay ou ses nombreux tributaires, si ce n'est ce qu'on avait appris des personnes qui faisaient le commerce avec les tribus sauvages qui habitaient cette partie du pays communément appelée les Postes du Roi—quoique Charlevoix, Champlain et d'autres historiens nous aient donné des descriptions des premières découvertes et explorations faites dans le pays sous le gouvernement français et du temps des établissements de missionnaires par le ci-devant ordre des jésuites dans le Saguenay et le lac St. Jean.

Parmi les informations obtenues le plus récemment sur le territoire du Saguenay on peut mentionner celles qui ont été fournies par feu Paschal Taché, écuyer, et le Dr. DeSalles LaTerrière dont les renseignements précieux ont puissamment contribué à la passation de la loi et à l'appropriation votée pour l'exploration de cette partie importante de la province sous des commissaires, dont le rapport avec ceux des arpenteurs employés à ce service, joints à l'exploration géographique faite par le lieutenant Baddeley, ingénieurs royaux, tels que publiés par la législature,—ont développé à un point vraiment satisfaisant les ressources agricoles, commerciales et minérales du pays exploré, plus particulièrement sur les rivières navigables et quelques fois dans les profondeurs des localités qui furent visitées par les divers partis d'explorateurs engagés sous les commissaires.

On obtint pareillement une description assez correcte du pays

exploré, des opérations combinées des arpenteurs employés par les commissaires, depuis Tadoussac jusqu'à la tête des eaux navigables du Saguenay, à environ 13 ou 15 milles de Chicoutimi, et des communications intérieures et par eau par la rivière Chicoutimi, le lac Kenogami et la Belle Rivière jusqu'au lac St. Jean, et du lac et de quelques-unes de ses principales baies jusqu'au 49e degré de latitude, à part l'exploration des cours d'eau inférieurs et de l'arpentage et de l'exploration depuis Trois-Rivières par le St. Maurice, ses lacs et la rivière Ouiatchouan jusqu'au lac St. Jean. Une partie de ces explorations, savoir, l'exploration de la rivière du Saguenay, depuis son embouchure à Tadoussac, sur le St. Laurent jusqu'au point où s'arrête la marée montante au-dessus de Chicoutimi, ayant été vérifiée et constatée avec exactitude par le relevé hydrographique du capitaine Bayfield, de la marine royale,—la vraie position géographique de ces localités se trouvant ainsi vérifiée, restait encore à vérifier la position relative entre Chicoutimi et le lac St. Jean, sans cela il ne fallait pas songer à établir des townships d'une manière satisfaisante dans le pays intermédiaire.

En cherchant à tracer cette ligne droite de la manière la plus avantageuse pour le service public, (bien que ce ne fut qu'une opération d'exploration,) depuis les derrières de Québec jusqu'au lac St. Jean, le gouvernement a cru que c'était une occasion favorable, (outre qu'il en fallait nécessairement constater l'exactitude de l'arpentage dans les champs) de relier par un arpentage et un mesurage régulier l'extrémité Nord de cette ligne droite aux opérations du capitaine Bayfield, terminées au point de la marée montante sur le Saguenay.

Ainsi donc, comme l'on avait trouvé expédient de prolonger l'arpentage du lac St. Jean, ce projet fut autorisé par un rapport approuvé du conseil daté le 9 juillet, 1849—ordonnant l'arpentage de la rive Est du lac St. Jean et le mesurage de la Grande Décharge jusqu'à Chicoutimi, en même temps que l'exploration d'un chemin en ligne droite à travers la péninsule de Chicoutimi jusqu'à l'embouchure de la rivière de ce nom sur le Saguenay.

M. W. F. Blaiklock, auquel fut confiée l'exploration de cette ligne jusqu'au lac St. Jean, reçut instruction de partir la ligne d'exploration à l'angle Sud du township de Stoneham, considéré

comme le point de départ le plus favorable. La distance de ce point à Québec était connue par un mesurage régulier, outre que cet endroit se trouvait dans le voisinage immédiat des établissements florissants des environs du lac St. Charles et des grandes routes qui mènent à Québec ; de là de tirer la ligne droite dans une direction astronomique Nord 15 dégrés Ouest (calculée d'après les opérations de 1828) de toucher au lac St. Jean à ou auprès de l'embouchure de la rivière Metaubetchoan, mesurer de là les rives Est du lac St. Jean et le cours de la Grande Décharge ou de la rivière du Saguenay à Chicoutimi.

M. George Duberger fut joint à M. Blaiklock comme assistant ; il devait explorer le pays à la distance de 5 ou 6 milles de chaque côté de la ligne dans le but de choisir l'endroit le plus favorable pour le chemin mentionné dans l'adresse ; et conjointement avec les opérations de M. Blaiklock d'explorer le pays dans une ligne droite à l'Est depuis l'embouchure de la rivière Metaubetchoan, pour la construction d'un chemin à travers la péninsule jusqu'à Chicoutimi.

MM. Blaiklock et Duberger ayant fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point de départ jusqu'au 40e pôteau de mille où l'on s'apperçut qu'il était inutile de chercher plus longtemps une ligne de chemin à travers un pays qui n'est nullement propre à l'agriculture, et brisé par des chaînes de montagnes escarpées, tandis que cette exploration entraînait des dépenses considérables sans avantage important pour le service public.

En examinant les opérations faites par MM. Blaiklock et Duberger, telles qu'elles sont indiquées dans les plans de M. Blaiklock qui accompagnent ce rapport, il paraîtrait que, bien que l'on puisse tracer jusqu'à la rivière Jacques Cartier et probablement quelque peu au-delà une bonne ligne de chemin en continuation du chemin actuel auprès du point de départ à Stoneham, cependant la nature escarpée et montagneuse du pays pendant

plusieurs milles à l'Est ou à l'Ouest de la ligne d'exploration, fait qu'il est impossible de tracer ou même d'ouvrir un chemin d'aucune espèce, pendant que le sol, à cause de sa nature pierreuse, n'est nullement propre à la culture, sauf quelques lisières de terreins isolées dans le voisinage des rivières qu'ils ont traversées dans leurs explorations respectives.

Bien que l'exploration du pays depuis Stoneham jusqu'au lac St. Jean, en coupant d'une manière transversale les rangées de montagnes qui se dirigent Nord-Est et Sud-Ouest, n'a pas eu de résultats favorables du moins en ce qui a rapport à la recherche des terres cultivables propres à des établissements, M. Blaiklock, dans le relevé du lac St. Jean et de la Grande Décharge et des isles nombreuses situées à la décharge du lac, rapporte que les terres sur les deux bords de la rivière sont d'une excellente qualité et tout-à-fait propres à des établissements ; pendant que M. Duberger fait un rapport également favorable des terres qui sont situées sur les bords de la Belle Rivière et dans tout le pays généralement qui forme la péninsule de Chicoutimi.

Relativement à l'impossibilité d'ouvrir un chemin de communication sur ou dans les environs de la ligne d'exploration depuis les derrières de Québec jusqu'au lac St. Jean, M. Blaiklock fait rapport que, d'après les informations qu'il a recueillies, il est probable que l'on pourrait trouver une ligne de chemin plus à l'Est, en suivant le pays qui se trouve entre les rivières de Jacques Cartier et Montmorency jusqu'à la hauteur des terres, et de là la source des rivières Upika et Belle Rivière, au Nord jusqu'à la vallée ou l'étendue de terre cultivable dans la péninsule de Chicoutimi déjà mentionnées.

En terminant, je dois faire remarquer ici que les connaissances topographiques obtenues sur cette partie du territoire du Saguenay qui a été le champ des opérations conjointes de MM. Blaiklock et Duberger sont, je le conçois humblement, d'un grand intérêt, d'une importance profonde pour le gouvernement et pour le pays, vu qu'elles décident enfin si cette partie du pays exploré est propre à l'agriculture, c'est-à-dire cette partie qui s'étend depuis la chaîne de montagnes qui bordent la vallée du St. Laurent jusqu'aux côteaux qui bordent la vallée du lac St. Jean, et qui se dirigent à l'Est vers la Baie des Ha ! Ha ! et forment en-

suite ces montagnes élevées qui sont suspendues au-dessus de la rivière du Saguenay ; corroborant ainsi les descriptions que l'on avait déjà du pays depuis St. Urbain et Ste. Agnès jusqu'à la Grande Baie ou Baie des Ha ! Ha ! dans le Saguenay.

A part l'objet de l'exploration, on a obtenu des informations correctes sur la surface générale et la physionomie du pays, sur la direction des chaînes de montagnes et le cours des rivières qui arrosent cette partie extraordinaire de la province, que ce soit des tributaires du St. Laurent ou du Saguenay, et toutes ces informations sont donnés avec soin sur les plans d'opérations de M. Blaiklock ; pendant que l'on a constaté d'une manière tout-à-fait satisfaisante que la péninsule de Chicoutimi et le pays des environs du lac St. Jean et à l'Est de la Baie des Ha ! Ha ! offrent par la qualité de leur sol un champ étendu aux établissements et à l'agriculture.

Le tout très respectueusement soumis.

J. H. PRICE,

Commissaire des terres de la couronne.

essus de la
ns que l'on
jusqu'à la
y.
formations
pays, sur
s rivières
e, que ce
toutes ces
ations de
ère tout-à-
pays des
a ! offrent
issements

E,

ronne.